

# **Tableau de bord des dépendes publiques de l'Union Européenne et de ses Etats membres**

**EXTRAITS**

**Yves Bertoncini  
Amélie Barbier-Gauchard**

Février 2009  
(à paraître)

## **Partie 1**

### **Les dépenses publiques communautaires et nationales : vision globale**

## Les dépenses publiques globales dans l'UE : principaux enseignements

### 1 – Des dépenses publiques européennes d'un niveau important

Les **dépenses publiques européennes totales** (dépenses nationales + dépenses communautaires) se sont élevées à environ **47,6% du PIB en 2006**, soit un niveau nettement supérieur à celui enregistré aux USA (33,3% du PIB), au Japon (33,7% du PIB), en Suisse (34,5% du PIB) et au Canada (37,8% du PIB).

Le niveau des dépenses publiques européennes **hors protection sociale et santé s'est établi à 22,9% du PIB**, c'est-à-dire à un niveau comparable à celui constaté au Canada (22,1%), légèrement supérieur à celui constaté aux USA (18,7%) et supérieur à celui constaté au Japon (15,7%).

### 2 – Des dépenses publiques européennes bénéficiant très majoritairement aux dépenses de croissance et de compétitivité

En 2006, les dépenses publiques européennes ont été majoritairement allouées à

- **des dépenses pour la croissance et la compétitivité (57% des dépenses – 36,7% hors protection sociale) ;**
- et à des dépenses dédiées au secteur liberté, sécurité, justice etc. (20% des dépenses).

Elles ont été affectées de manière beaucoup plus limitée à :

- des dépenses de relations extérieures, y inclus la défense (4% des dépenses) ;
- des dépenses de cohésion territoriale (3% des dépenses) ;
- et à des dépenses dédiées à la conservation des ressources naturelles, dont l'agriculture (3% des dépenses).

Cette **hiérarchie des dépenses publiques totales est identique** à celle constatée aux USA, au Canada et en Suisse pour les trois premiers postes de dépenses. Elle est **différente pour les deux autres secteurs** : les dépenses liées aux ressources naturelles (dont l'agriculture) sont ainsi au 6<sup>ème</sup> rang en Europe, au 5<sup>ème</sup> rang aux USA et au 4<sup>ème</sup> rang au Canada et en Suisse ; les dépenses liées aux relations extérieures sont au 4<sup>ème</sup> rang en Europe et aux USA, mais au 6<sup>ème</sup> rang au Canada et en Suisse.

### 3 – Des dépenses communautaires dont le poids est globalement très limité

Les dépenses communautaires ont représenté en 2006 :

- **0,9%** du PIB de l'UE, contre 46,7% du PIB pour les dépenses publiques nationales (22% du PIB hors protection sociale) ;
- **0,8%** du PIB de l'UE, si l'on s'en tient aux seules dépenses opérationnelles « réparties » au bénéfice des Etats membres de l'UE (en excluant les dépenses de relations extérieures et d'administration) ;
- **1,8% des dépenses publiques totales** réalisées dans l'UE, contre 98,2% pour les Etats membres (respectivement 4,3% et 95,7% des dépenses hors protection sociale).

### 4 – Des dépenses communautaires dont le poids est substantiel dans certains secteurs

La **part moyenne des dépenses communautaires « réparties »** (c'est-à-dire dépensées sur le territoire des Etats membres) **au regard de la dépense totale** réalisée sur le territoire des Etats membres de l'UE dans chaque rubrique est :

- substantielle dans la rubrique « conversation et gestion des ressources naturelles » (**32,9 %** des dépenses totales en moyenne) ;
- importante dans la rubrique « cohésion » (**18,4%** des dépenses totales en moyenne) ;
- très limitée dans les rubriques « compétitivité » (**0,2% protection sociale incluse, 0,8 % hors protection sociale**) et « liberté, sécurité, justice etc. » (**0,1% santé incluse, 0,3 % hors santé**).

La part relative des dépenses communautaires réparties dans les dépenses publiques totales peut s'avérer plus substantielle dans **quelques domaines d'intervention précis**. En France, elle s'est ainsi élevée à :

- plus des 3/4 du total des dépenses publiques dans le domaine de l'**agriculture**, si l'on s'en tient aux aides directes aux agriculteurs (voir précisions « Partie 2 », paragraphe 2.4.2.) ;
- environ 60% du total des dépenses dans le domaine du **développement rural** ;
- environ 43% du total des dépenses dans le domaine de la **pêche** ;

- environ la moitié du total des dépenses dans le domaine de la **cohésion territoriale** (hors logement), si l'on s'en tient aux seules dépenses cofinancées par l'UE et les autorités publiques françaises (voir précisions « Partie 2 », paragraphe 2.3.2.).

## 5 – Des dépenses communautaires dont le poids peut aussi être substantiel dans certains pays

Le poids relatif des dépenses communautaires « réparties » varie fortement selon les pays, d'abord parce que ces dépenses sont distribuées de manière différenciée (les pays agricoles bénéficient de davantage de dépenses agricoles etc.), mais aussi et surtout en raison de l'hétérogénéité des pays de l'UE :

- **hétérogénéité en termes de niveaux absolus de richesse**, qui varie de 1 à 457 (écart entre Malte et l'Allemagne) : **d'où un impact différencié des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de moyenne européenne (0,8% du PIB) et varie de 0,4% du PIB aux Pays-Bas à 3,3% du PIB en Lituanie (ce niveau s'établissant à 0,72% du PIB en France) ;
- **hétérogénéité en termes de niveau de dépenses publiques nationales** au regard de la moyenne communautaire (46,7% du PIB), puisque ce niveau oscille de 54,3% (Suède) à 31,7% du PIB (Slovaquie), la France se situant à près de 53% : **d'où un impact là aussi très différencié du poids des dépenses communautaires réparties**, qui fluctue autour de la moyenne européenne (4,3% du PIB hors protection sociale) et varie de 2% des dépenses publiques totales réalisées aux Pays-Bas à 17,1% en Lituanie (ce niveau s'établissant à environ 4% en France).

**Le poids des dépenses communautaires réparties présente ainsi de fortes disparités selon les pays :**

- dans la rubrique « **cohésion** », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est inférieur à 10% dans des pays comme le Danemark et les Pays-Bas mais dépasse **40%** de la dépense publique totale dans **4** pays (à hauteur de 49,3 % pour l'Estonie) ;
- dans la rubrique « **conservation et gestion des ressources naturelles** », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses publiques totales est inférieur à 10% à Malte et au Luxembourg, mais il dépasse le seuil de 50% des dépenses en Irlande, au Portugal et en Grèce.

## 6 – La répartition des dépenses européennes entre niveaux « central » et « régional » est atypique au regard de celle constatée aux USA, au Canada et en Suisse, sauf dans le domaine de la « conservation et gestion des ressources naturelles » (y inclus l'agriculture)

La **spécificité de l'UE** en matière de répartition des dépenses entre niveau central et régional est particulièrement marquée :

- dans la rubrique « **cohésion** », où les dépenses sont très fortement centralisées aux USA, au Canada et en Suisse (à hauteur de presque 100%), alors qu'elles sont fortement (83,6%) réalisées au niveau « régional » en UE (c'est à dire par les Etats membres) ;
- dans la rubrique « **relations extérieures** », où les dépenses sont très fortement centralisées aux USA, en Canada et en Suisse (à hauteur de presque 100%), alors qu'elles sont très fortement (96,9%) réalisées au niveau « régional » en UE.

La situation de l'UE dans la rubrique « **liberté, sécurité, justice etc.** » apparaît **elle aussi atypique** au regard de celle de deux des trois autres pays. Ces dépenses sont en effet centralisées à hauteur de 0,1% dans l'UE, 3,8% en Suisse, 29,3% au Canada et 54,1% aux USA.

La situation de l'UE dans la rubrique « **conservation et gestion des ressources naturelles** » est en **revanche conforme** à celle de deux des trois autres pays, puisque ces dépenses sont centralisées à hauteur de 34,5% dans l'UE, 33% au Canada, 36,2% en Suisse et 71% aux USA.

## 7 – D'importantes dépenses européennes non communautaires existent dans certains secteurs

Si l'europanisation des dépenses publiques passe principalement par le budget de l'UE (à hauteur de 0,9% du PIB), le débat relatif à la répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire doit aussi tenir compte de l'existence de dépenses européennes non communautaires. Ces dépenses sont pour l'heure largement concentrées dans deux secteurs :

- celui de la **recherche et du développement technologique**, où elles se sont élevées à plus de 5,8 milliards d'euros en 2006, soit un niveau de dépenses supérieur à celui des dépenses engagées dans le cadre du budget communautaire ;
- celui des **relations extérieures**, où elles ont atteint 4,6 milliards d'euros en 2006, soit près des 3/4 des dépenses communautaires du même secteur.

## 1.1 – Les dépenses publiques totales dans l'UE : vue d'ensemble

### 1.1.1- Niveau des dépenses publiques totales dans l'UE

Les **dépenses publiques européennes totales** (dépenses nationales et communautaires) se situent à un niveau d'environ **47,6% du PIB**.

Ce niveau de dépenses publiques est nettement **supérieur** à celui enregistré :

- aux **USA** (33,3% du PIB) ;
- au **Japon** (33,7% du PIB) ;
- au **Canada** (37,8% du PIB).

A noter que le niveau des dépenses publiques totales s'établit à 34,5% du PIB en **Suisse**.

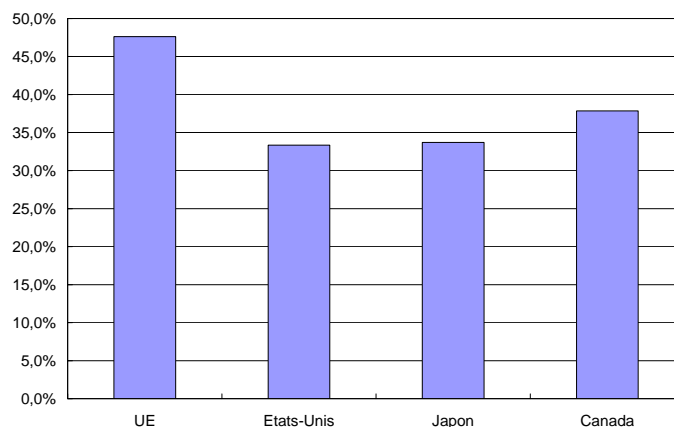
Le niveau des dépenses publiques européennes **hors protection sociale et santé\*** s'établit à **22,9% du PIB**.

Ce niveau de dépenses est :

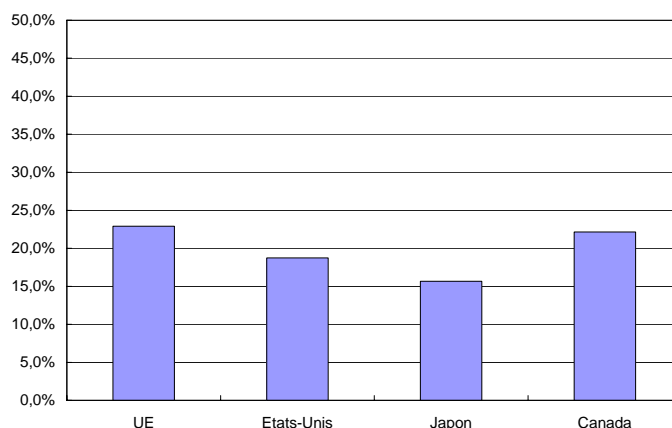
- **comparable** à celui constaté au **Canada** (22,1%) ;
- légèrement **supérieur** à celui constaté aux **USA** (18,7%) ;
- **supérieur** à celui constaté au **Japon** (15,7%).

A noter que ce niveau de dépenses s'établit à 25,7% du PIB en Suisse, soit un niveau supérieur à celui constaté dans l'UE.

**Dépenses publiques totales en 2006  
(en % du PIB)**



**Dépenses publiques totales hors protection sociale et santé en 2006 (en % du PIB)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

\*Les dépenses de protection sociale et de santé considérées ici comprennent :

- pour la protection sociale, toutes les prestations dans les domaines de la maladie et invalidité, vieillesse, survivants, famille et enfants, chômage, logement, exclusion sociale ;
- pour la santé : toutes les dépenses liées aux produits, appareils et matériels médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique.

Il est intéressant d'évaluer les dépenses publiques européennes hors protection sociale et santé pour deux raisons :

- d'une part en raison de leur poids relatif dans les dépenses totales (plus de la moitié) mais aussi de leur importance relative au regard des comparaisons internationales, qu'il est donc intéressant d'effectuer avec et hors dépenses de protection sociale et santé ;
- d'autre part en raison du fait que les dépenses européennes de protection sociale et santé ne sont pas financées par le budget communautaire et n'ont *a priori* pas vocation à l'être, au moins dans un avenir prévisible – d'où l'utilité de les exclure des réflexions relatives aux processus de communautarisation/nationalisation des dépenses publiques au sein de l'Union européenne.

## 1.2 – Répartition des dépenses publiques totales entre niveaux national et communautaire

### 1.2.1 - Répartition en % du PIB

Les dépenses communautaires représentaient en 2006 **0,9%\*** du PIB de l'UE, contre 46,7% pour les dépenses publiques nationales.

Si l'on exclut les dépenses de protection sociale et santé, le poids relatif des dépenses nationales baisse de plus de la moitié (à 22 %) tandis que le poids des dépenses communautaires par rapport au PIB demeure inchangé.

#### Dépenses publiques totales en 2006 (en % du PIB)

	UE	Etats-Unis	Canada	Suisse
Central (ou communautaire pour l'UE)	0,9%	20,5%	14,5%	10,8%
Régional (ou national pour l'UE)	46,7%	12,9%	23,4%	23,7%
Total	47,6%	33%	38%	34%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

#### Dépenses publiques totales hors protection sociale et santé en 2006 (en % du PIB)

	UE	Etats-Unis	Canada	Suisse
Central (ou communautaire pour l'UE)	0,9%	9,5%	8,6%	7,9%
Régional (ou national pour l'UE)	22,0%	9,2%	13,5%	14,9%
Total	22,9%	19%	22%	23%

NB : sont exclues ici les dépenses de protection sociale (intégrées à la rubrique "Compétitivité pour la croissance et l'emploi") et les dépenses de santé (intégrées à la rubrique "Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture")

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

\* Ce chiffre de 0,9% (très précisément 0,93%) du PIB diffère de celui de 1% souvent cité s'agissant du poids du budget communautaire par rapport au PIB : cette différence découle du fait que sont ici prises en compte les dépenses effectivement réalisées par le budget communautaire (en 2006) et non pas le niveau des crédits d'engagement prévu au moment des négociations sur le cadre financier (et qui constitue des plafonds d'engagement à ne pas dépasser).

## 1.2.6 - L'existence de dépenses européennes non communautaires

Les analyses relatives à la répartition des dépenses publiques européennes entre niveau national et niveau communautaire ne seraient pas complètes si elles n'évoquaient pas les « dépenses européennes non communautaires ». Ces dépenses traduisent en effet une forme d'eupéanisation financière sans figurer cependant dans le budget communautaire. Elles peuvent être classées en trois catégories :

- les **dépenses européennes « quasi-communautaires »**, qui peuvent être définies comme des dépenses ne figurant pas dans le budget communautaire, mais dont la gestion est confiée à des organismes directement placés dans le giron de l'UE (exemples du Fonds européen de développement ou de l'Agence européenne de défense) ;
- les « **dépenses européennes communes** », qui peuvent être définies comme des dépenses engagées par des Etats pour financer le fonctionnement et les actions d'organisations européennes dont ils sont membres, en parallèle de leur appartenance à l'UE (exemples de l'Agence spatiale européenne ou du Conseil de l'Europe)
- enfin les **dépenses européennes « conjointes »**, qui peuvent être définies comme des dépenses engagées de manière autonome par les Etats européens pour financer des opérations ponctuelles, dans un cadre politique commun (exemples des « initiatives technologiques conjointes » ou des opérations extérieures).

### Des dépenses européennes non communautaires marquantes dans certains secteurs

	Montant de la contribution des Etats membres (millions d'euros)	montant de la dépense communautaire	en % de la dépense communautaire
<b>Recherche et développement technologique</b>	<b>3828</b>	<b>5206</b>	<b>73,5%</b>
Agence Spatiale Européenne (ESA)	2514		
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN)	636		
Programme Eureka	270		
Organisation de Recherche Astronomique (ESO)	150		
Installation Européenne de Rayonnement Synchrotron (ESRF)	80		
European Molecular Biology Laboratory (EMBL)	71		
Institut Laue-Langevin (ILL)	63,8		
Pour mémoire : European Fusion Development Agreement (EFDA)			
Eranet	13,7		
Initiatives de l'article 169*	7,5		
Eurocores	22		
Pour mémoire : ITC**			
<b>Relations extérieures</b>	<b>4644</b>	<b>6200</b>	<b>74,9%</b>
Fonds Européen de Développement (FED)	2544		
OPEX (mandat UE) : Athena***	120		
OPEX (mandat UE) : hors Athena	414		
Agence Européenne de Défense (AED)	20		
Centre Satellitaire de l'UE (EUSC)	15		
Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE (ISS)	4		
Conseil de l'Europe (CoE)	152		
Organisation pour la Sécurité et la Copération en Europe (OSCE)	123		
Union de l'Europe Occidentale (UEO)	8		
Pour mémoire : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : 1223 millions d'euros			
Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR)	1244		
<b>Liberté, sécurité et justice</b>	<b>71</b>	<b>425</b>	<b>16,6%</b>
Office européen de police (EUROPOL)	71		
<b>Total</b>	<b>8543</b>		<b>8,0%</b>

\* Une seule initiative « de l'article 169 » a été engagée au cours de la période 2000-2006, l'initiative dite « EDCTP » (recherche sur le traitement du sida, de la malaria et de la tuberculose). Mais d'autres initiatives ont été ou vont être initiées pour la période 2007-2013 : « AAL » (Utilisation des TIC pour les personnes âgées); « EUROSTARS » (pour les PME); EMRP (métrologie); BONUS-169 (Mer baltique) A noter également qu'en décembre 2008, le Conseil « Compétitivité » a précisé les modalités d'utilisation de la procédure de « programmation conjointe » mise en place en matière de recherche dans le cadre du processus de Ljubljana. La mise en œuvre de cette programmation conjointe se fera de manière progressive tout au long de l'année 2009, en commençant par le combat contre les maladies neuro-dégénératives et Alzheimer. Neuf pays (Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse) adopteront et développeront des actions communes pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

\*\* Engagées au cours de la période 2007-2013, les ITC ont vocation à être financées à hauteur de 16 % par le budget communautaire (dans le cadre du 7e programme cadre) et de 33 % par les États membres, la moitié restante étant couverte par les entreprises. La Commission a retenu à ce stade six projets, qui devraient chacun mobiliser environ 2 à 3 millions d'euros entre 2007 et 2013 : ARTEMIS (systèmes informatiques embarqués), IMI (médicaments innovateurs) dans le domaine de la santé, CLEAN SKY (aéronautique et transport aérien) dans le domaine des transports, ENIAC (technologies nanoélectriques 2020) dans le domaine des TIC, FUEL CELL (hydrogène et piles à combustible) dans le domaine de l'énergie. Conçu en liaison avec l'Agence spatiale européenne, le système européen de navigation par satellite « Galileo » est présenté comme la seule ITC déjà lancée, bien que l'UE ait finalement décidé de prendre intégralement à sa charge son financement.

\*\*\* Pour Athena, sur les 120 millions d'euros, 74 millions d'euros sont des coûts nationaux administrés par Athena.

NB : A noter que la hausse programmée des dépenses de R&D engagées dans le cadre du PCRD (près de 7 milliards d'euros annuels prévus entre 2007 et 2013) pourrait conduire les dépenses communautaires de R&D à égaler voire à dépasser le niveau des dépenses européennes non communautaires engagées dans le même secteur.

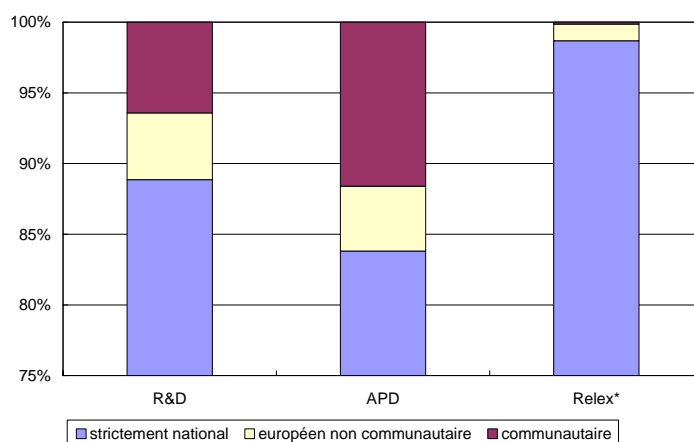
Sources : Organismes concernés, UE, ministère des Affaires étrangères, calculs du CAS

Les dépenses européennes non communautaires sont largement concentrées dans deux secteurs :

- celui de la **recherche et du développement technologique**, où elle se sont élevées à plus de 3,8 milliards d'euros en 2007, soit un niveau de dépenses équivalent à 73,5% des dépenses engagées dans le cadre du budget communautaire dans ce même secteur ;
- celui des **relations extérieures**, où elles ont atteint 4,6 milliards d'euros en 2006, soit près des ¾ des dépenses communautaires du même secteur.

Au total, la prise en compte de ces dépenses permet d'indiquer que les dépenses engagées dans un cadre européen (communautaire ou non) représentent en réalité entre 10 et 20% des dépenses publiques nationales.

### Répartition des dépenses européennes non communautaires pour certains secteurs en 2007 (en % de la dépense publique totale dans chaque secteur)



\* hors aide au développement et aide humanitaire

Sources : Organismes concernés, UE, ministère des Affaires étrangères, calculs du CAS

### Des dépenses européennes non communautaires auxquelles la France participe fortement

	montant contribution de la France (millions d'euros)	poids de la contribution de la France	en % des dépenses nationales : France	en % des dépenses nationales : moyenne UE
<b>Recherche et développement technologique</b>	<b>1016</b>	<b>26,5%</b>	<b>8,2%</b>	<b>5,6%</b>
Agence Spatiale Européenne (ESA)	720	28,7%		
Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire (CERN)	101	15,9%		
Eureka	110	40,7%		
Organisation de Recherche Astronomique (ESO)	30	20,0%		
Installation Européenne de Rayonnement Synchrotron (ESRF)	22	27,5%		
European Molecular Biology Laboratory (EMBL)	11,3	15,9%		
Institut Laue-Langevin (ILL)	21	33%		
Pour mémoire : European Fusion Development Agreement (EFDA)				
Pour mémoire : ITC**				
<b>Relations extérieures</b>	<b>1030</b>	<b>22,2%</b>	<b>2,5%</b>	<b>2,1%</b>
Fonds Européen de Développement (FED)	484	19,0%		
OPEX (mandat UE) : Athena	13	10,8%		
OPEX (mandat UE) : hors Athena	72	17,4%		
Agence Européenne de Défense (AED)	3,2	16,0%		
Centre Satellitaire de l'UE (EUSC)	2,4	16,0%		
Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE (ISS)	0,6	16,0%		
Conseil de l'Europe (CoE)	18	12,0%		
Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)	12	9,4%		
Union de l'Europe Occidentale (UEO)	1,4	17,4%		
Pour mémoire : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) : 138 millions d'euros				
Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR)	424	34,1%		
<b>Dépenses conjointes</b>	<b>10,5</b>	<b>14,9%</b>	<b>0,04%</b>	<b>0,04%</b>
Office européen de police (EUROPOL)	10,5			
<b>Total</b>	<b>2056</b>	<b>24,1%</b>	<b>0,26%</b>	<b>0,17%</b>

Sources : Organismes concernés, UE, ministère des Affaires étrangères, calculs du CAS



## 1.2.2 - Dépenses publiques nationales en % du PIB

Le niveau moyen de **dépenses publiques par Etat membre** (hors dépenses communautaires) est relativement disparate au regard de la moyenne européenne (**46,7% au niveau national\***), puisqu'il oscille de 54,3% (Suède) à 31,7% du PIB (Slovaquie) :

- **8 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques **supérieur à la moyenne européenne**, dont la **France** (près de 53% du PIB) ;
- **10 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques compris **entre 40 et 46,6% du PIB**, dont le Royaume Uni (44,6% du PIB) et l'Allemagne (45,4% du PIB) ;
- **7 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques inférieur à **40% du PIB**, dont l'Espagne (38,6%) et l'Irlande (34,2%).

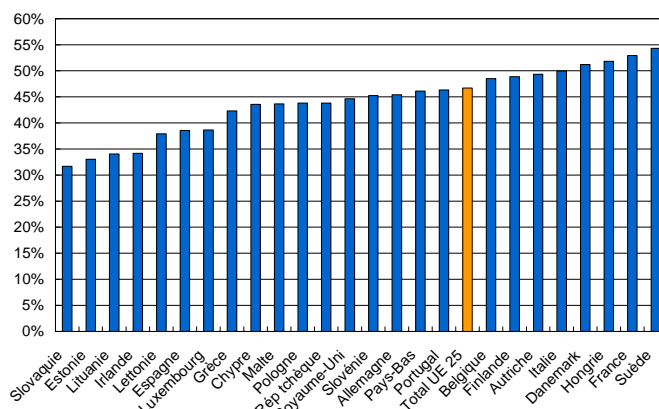
Au total, seuls 2 pays de l'UE (Slovaquie et Estonie) présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques par rapport au PIB inférieur à celui constaté pour les dépenses publiques totales aux USA (33,3 % pour mémoire) et au Japon (33,7 % pour mémoire).

Le niveau moyen de dépenses publiques hors protection sociale et santé par Etat membre est lui aussi relativement disparate au regard de la moyenne européenne (**22,9% du PIB dont 22% au niveau national**), même si un peu moins hétérogène :

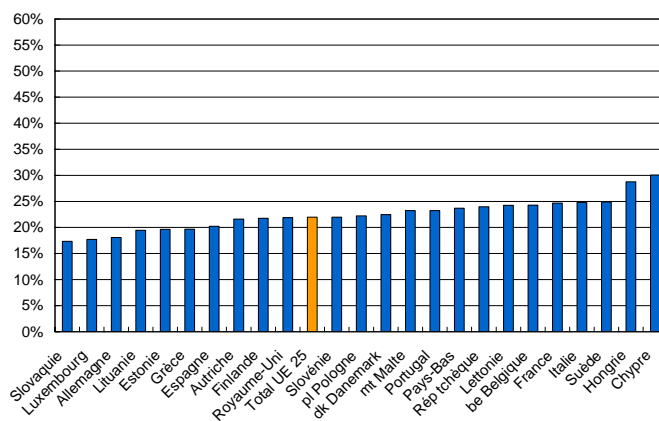
- **14 pays** de l'UE présentaient un **niveau de dépenses publiques hors santé et protection sociale supérieur à la moyenne européenne** et oscillant de 22% (Slovénie) à 30% du PIB (Chypre), la France se situant à 24,7% du PIB ;
- **11 pays** de l'UE présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques hors protection sociale et santé **inférieur à la moyenne européenne** et compris entre 21,9% (Royaume-Uni) et 16,7% du PIB (Irlande).

Au total, seuls 4 pays de l'UE (dont l'Allemagne) présentaient en 2006 un niveau de dépenses publiques hors protection sociale et santé par rapport au PIB inférieur à celui des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé constaté aux USA (pour mémoire : 18,7 %).

**Dépenses publiques totales par Etat membre en 2006 (en % du PIB)**



**Dépenses publiques totales hors protection sociale et santé par Etat membre en 2006 (en % du PIB)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

\* Le niveau des dépenses publiques européennes totales s'est établi à 47,6% du PIB en 2006 : 46,7% du PIB pour les dépenses nationales et 0,9% du PIB pour les dépenses communautaires

## Niveau de PIB des pays de l'Union européenne

Pour prendre la mesure de l'hétérogénéité des niveaux de dépenses publiques par pays, il faut :

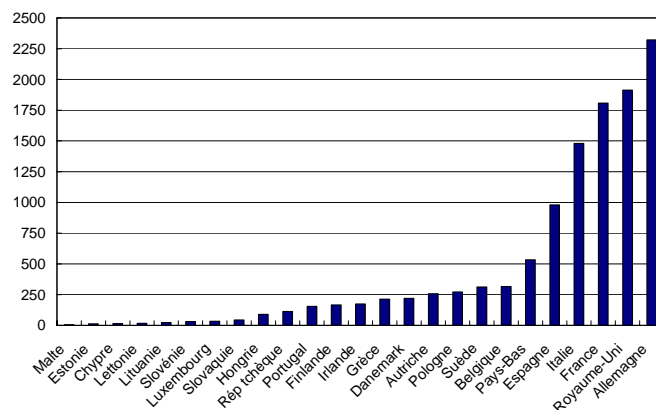
- non seulement mesurer leurs niveaux de dépenses relatifs par rapport au PIB (page précédente) ;
- mais aussi prendre en compte la **forte hétérogénéité des niveaux de PIB des pays de l'UE.**

Sur ce second registre, on peut ainsi constater que :

- le **niveau absolu des niveaux de PIB varie de 1 à 457** au sein de l'UE (écart entre Malte et l'Allemagne) ;
- 6 pays de l'UE 25 présentent un niveau de PIB supérieur à la moyenne communautaire, et pouvant atteindre 500% de cette moyenne (Allemagne).
- 19 pays de l'UE25 présentent un niveau de PIB inférieur à la moyenne communautaire et pouvant atteindre 1% de cette moyenne (Malte).

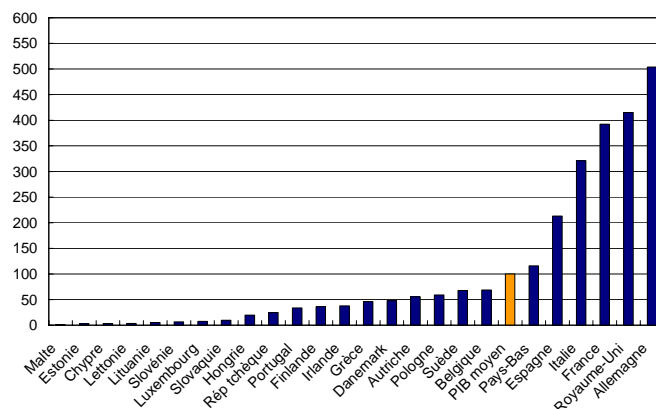
C'est en prenant en compte ces éléments qu'on peut mesurer le poids relatif des dépenses communautaires dans tel ou tel pays, et qui varie très fortement autour de la moyenne de 0,9% du PIB et de 1,9% des dépenses publiques nationales (voir ci-après).

**PIB de chaque Etat membre en 2006  
(en milliards d'euros)**



Source : Eurostat

**PIB de chaque Etat membre en 2006  
(base 100 pour la moyenne de l'UE 25)**



Source : Eurostat

### **1.3. – Poids des « dépenses communautaires réparties » dans l'UE**

Les **dépenses communautaires « réparties »** par Etats membres comprennent l'ensemble des dépenses engagées par l'UE sur le territoire de ces Etats membres (rubriques 1 à 3 et rubrique 5 du cadre financier). Elles n'incluent pas les dépenses extérieures, qui sont engagées hors du territoire de l'UE et de ses Etats membres.

La majeure partie de ces dépenses communautaires (dépenses structurelles et agricoles) est répartie *ex ante*, au moment des négociations sur le cadre financier. La répartition des autres dépenses est constatée *ex post* (exemple des dépenses de R&D), en fonction de l'utilisation effective des fonds communautaires dans tel ou tel pays de l'UE.

Il est intéressant de prendre en considération les dépenses communautaires réparties dans le cadre d'une approche agrégeant budgets communautaire et budgets nationaux, dès lors qu'elles font apparaître **de larges disparités quant au poids relatif du budget communautaire**, et qui tiennent :

- d'une part au fait que ces dépenses communautaires sont réparties de manière différenciée selon les Etats membres ;
- d'autre part au fait que les pays de l'UE bénéficiant des dépenses communautaires présentent des niveaux de PIB et de dépenses publiques nationales très variables (**voir section 1.2.2, graphiques page 10 et 11**).

Les dépenses communautaires réparties sont **essentiellement opérationnelles** (rubriques 1 à 3 du cadre financier) ; c'est sur ces dépenses opérationnelles qu'il est intéressant de focaliser l'analyse relative à la communautarisation ou à la nationalisation des dépenses publiques européennes.

Les dépenses communautaires réparties comprennent également des dépenses **administratives**, réalisées par l'UE dans les pays où les institutions et agences communautaires ont leur siège. La répartition de ces dépenses administratives est très atypique (notamment au bénéfice de la Belgique et du Luxembourg) et plus anecdotique au regard du débat relatif à la communautarisation ou à la nationalisation des dépenses publiques européennes.

**Si l'on s'en tient aux seules dépenses opérationnelles réparties**, en excluant les dépenses extérieures (0,07% du PIB) et administratives (0,07% du PIB) le poids du budget communautaire par rapport au PIB s'établit à **0,8% du PIB** (très précisément 0,79%) et non plus 0,9% (très précisément **0,93%**) comme indiqué dans les totaux globaux précédents.

De même, la seule prise en compte des dépenses opérationnelles réparties contribue à modifier la part relative de ces dépenses communautaires au regard de l'ensemble des dépenses publiques nationales (tout secteur confondues) :

- la moyenne UE n'est plus de 1,9% (très précisément 1,95%) mais de **1,78% des dépenses totales**, puisqu'en ont été retirés les dépenses communautaires extérieures (0,09% du total) et les dépenses communautaires administratives (0,08% du total).
- la moyenne UE hors protection sociale n'est plus de 4,1% (très précisément 4,06) mais de **3,71%**, puisqu'en ont été retirés les dépenses communautaires extérieures (0,2% du total hors protection sociale) et les dépenses communautaires administratives (0,15% du total hors protection sociale).

### 1.3.1 - Poids des « dépenses communautaires réparties » en % du PIB de chaque Etat membre

Les dépenses communautaires opérationnelles, qui représentent au total **0,8%** du PIB de l'UE, sont réparties de manière très hétérogène selon les pays de l'UE :

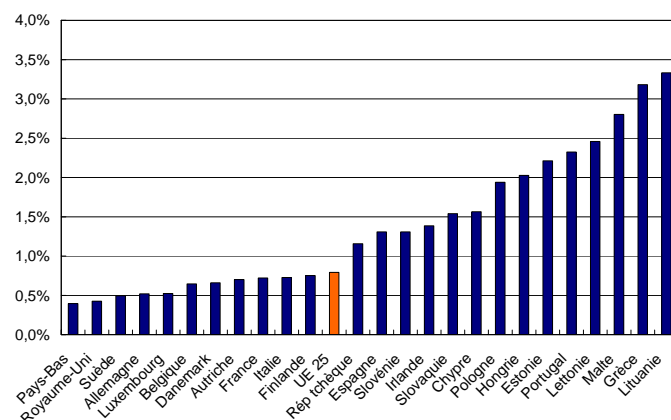
- d'une part parce que ces dépenses communautaires sont réparties de manière différenciée ;
- d'autre part parce que les pays de l'UE présentent des niveaux de PIB très variables.

Trois groupes de pays peuvent être distingués :

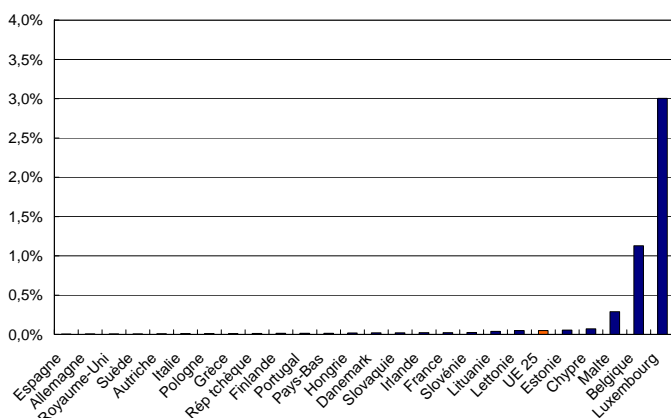
- **7 pays bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant 2% de leur PIB** : il s'agit des 3 pays baltes, de la Hongrie, de la Grèce, du Portugal et de Malte, la Lituanie obtenant la contribution la plus importante par rapport à son PIB (à hauteur de 3,33%) ;
- **7 pays** bénéficient d'un niveau de dépenses communautaires opérationnelles variant entre **1,94% (Pologne)** et **1,16% (République tchèque)** de leur PIB : à ces 2 pays s'ajoutent l'Espagne, l'Irlande, Chypre, la Slovénie et la Slovaquie ;
- **les 11 autres pays de l'UE bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles d'un niveau inférieur à 0,8% de leur PIB** et variant de 0,75% (Finlande) à 0,4% (Pays-Bas), ce chiffre s'établissant à 0,72% du PIB pour la France.

La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (1,13% de son PIB au total) et le Luxembourg (3% au total), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

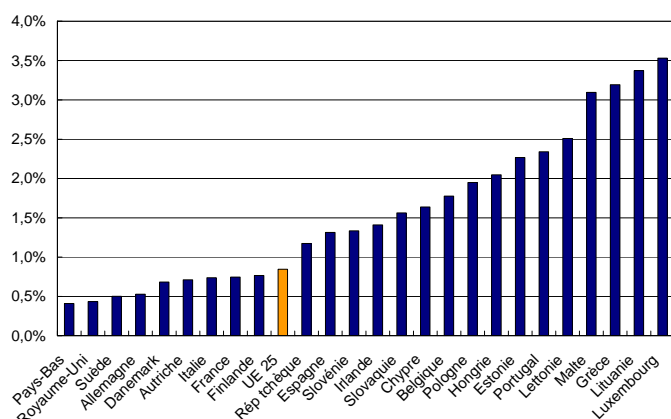
**Dépenses communautaires opérationnelles réparties par Etat membre en 2006**  
(en % du PIB de chaque Etat membre)



**Dépenses communautaires administratives réparties par Etat membre en 2006**  
(en % du PIB de chaque Etat membre)



**Dépenses communautaires totales réparties par Etat membre en 2006**  
(en % du PIB de chaque Etat membre)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

### 1.3.2 - Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales dans chaque Etat membre et en France

#### a - Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales dans chaque Etat membre (protection sociale incluse)

Les dépenses communautaires opérationnelles réparties représentent en moyenne **1,84%** des dépenses publiques de l'UE. Ce niveau moyen varie fortement selon les pays :

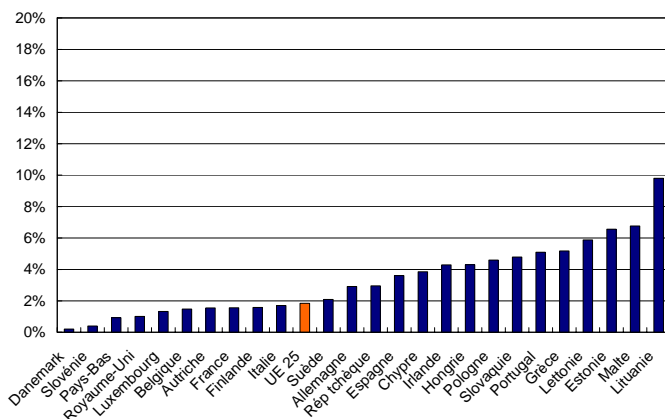
- d'une part parce que ces dépenses communautaires sont réparties de manière différenciée ;
- d'autre part parce que les pays de l'UE présentent des niveaux de dépenses publiques nationales assez hétérogènes.

Trois groupes de pays peuvent être distingués :

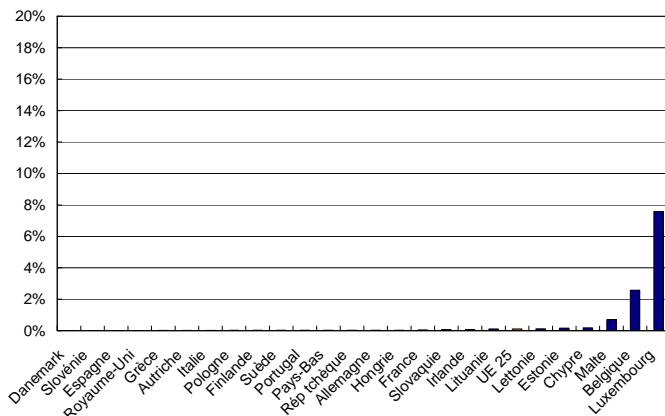
- **6 pays** bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant **5% des dépenses publiques totales dans ces pays hors protection sociale** : il s'agit des 3 pays baltes, de la Grèce, de Malte et du Portugal, la Lituanie obtenant la contribution relative la plus importante (à hauteur de 9,80%) ;
- **9 autres pays** bénéficient d'un niveau de dépenses opérationnelles au dessus de la moyenne européenne de 1,84%, et **compris entre 2% et 5% des dépenses publiques totales dans ces pays** : Slovaquie (4,79 %), Espagne, Irlande, Hongrie, Chypre, République tchèque, Allemagne et Suède (2,09%).
- les **10 autres pays** de l'UE bénéficient de dépenses opérationnelles d'un **niveau inférieur à 1,84% des publiques totales dans ces pays** et variant de 1,70% (Italie) à 0,21% (Danemark), ce chiffre s'établissant à 1,56% pour la France.

La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (au total 2,58% des dépenses publiques réalisées sur le territoire national) et le Luxembourg (7,59%), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

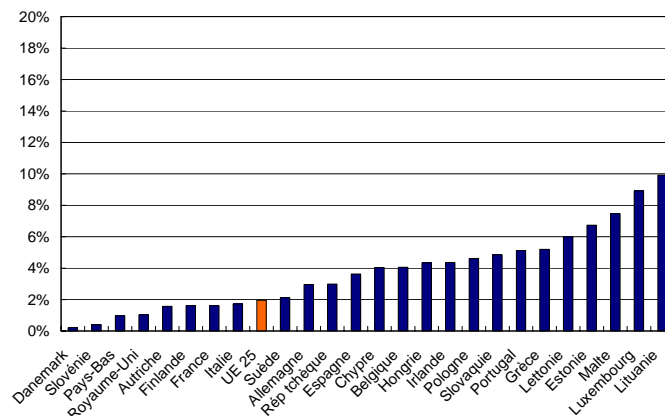
Dépenses communautaires opérationnelles réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses totales dans chaque Etat membre)



Dépenses communautaires administratives réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses totales dans chaque Etat membre)



Dépenses communautaires totales réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses totales dans chaque Etat membre)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

## b - Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales dans chaque Etat membre (hors protection sociale et santé)

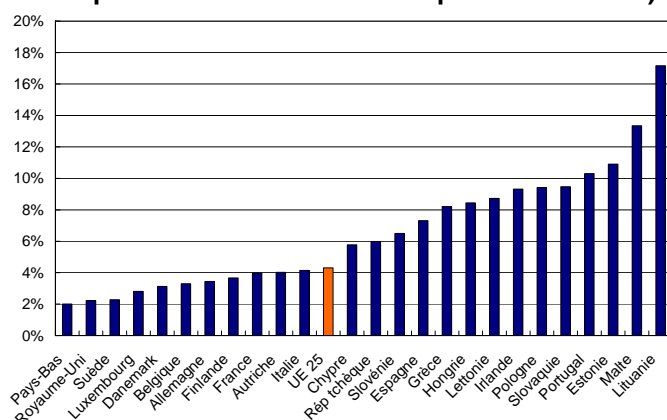
Si l'on exclut les dépenses de protection sociale et de santé, les dépenses communautaires opérationnelles réparties représentent en moyenne **4,31%** des dépenses publiques de l'UE.

Trois groupes de pays peuvent alors être distingués :

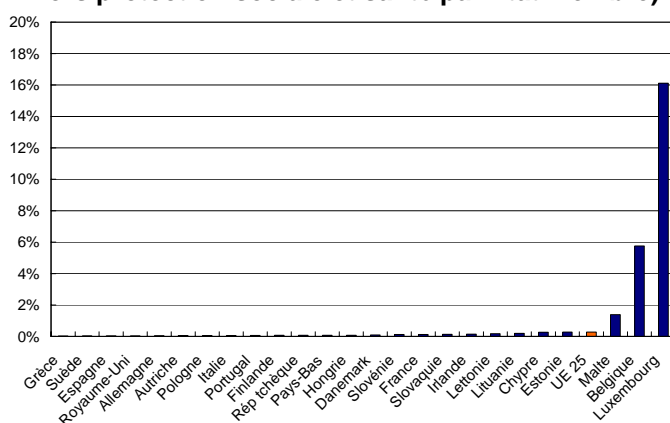
- **14 pays** bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant **4,31%** des dépenses publiques totales dans ces pays : il s'agit des 10 PECO, de l'Irlande, de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, la Lituanie obtenant la contribution la plus importante (à hauteur de 17,17% des dépenses publiques totales en Lituanie).
- **7 autres pays** bénéficient d'un niveau de dépenses opérationnelles **en dessous de la moyenne européenne de 4,31% mais supérieur à 3%** et variant de 4,14% (Italie) à 3,13% (Danemark), ce chiffre s'établissant à 3,99% pour la France.
- les **4 autres pays** de l'UE bénéficient de dépenses opérationnelles d'un niveau inférieur à 3 % des dépenses opérationnelles totales dans ces pays et variant de 2,81% (Luxembourg) à 2% (Pays-Bas).

La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (5,75% des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé) et le Luxembourg (16,11%), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

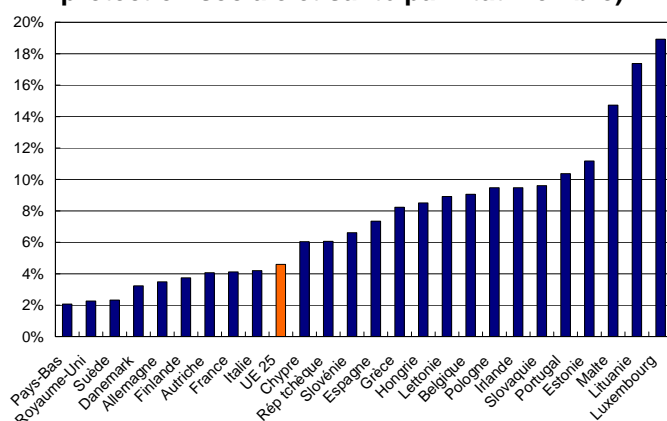
Dépenses communautaires opérationnelles réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses totales hors protection sociale et santé par Etat membre)



Dépenses communautaires administratives réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses totales hors protection sociale et santé par Etat membre)



Dépenses communautaires totales réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses totales hors protection sociale et santé par Etat membre)



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

## c – Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses publiques totales en France (protection sociale incluse)

### Les dépenses communautaires au regard des dépenses nationales : l'exemple de la France par rubrique du cadre financier et par secteur

	national			communautaire		
	millions euros	% du PIB	% de la dépense totale	millions euros	% du PIB	% de la dépense totale
<b>1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi</b>	541547,3	30,0%	99,9%	642,0	0,036%	0,1%
Recherche et développement technologique	14147,1	0,8%	96,7%	488,2	0,027%	3,3%
Energie et transports	18074,6	1,0%	99,7%	53,9	0,003%	0,3%
Éducation et formation	105119,0	5,8%	99,9%	81,6	0,005%	0,1%
Compétitivité et innovation	3422,6	0,2%	99,5%	18,3	0,001%	0,5%
Gestion des changements sociaux	400784,1	22,2%	100,0%	0,0	0,000%	0,0%
<b>1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi</b>	2201,5	0,1%	50,0%	2201,5	0,122%	50,0%
Actions structurelles	2201,5	0,1%	50,0%	2201,5	0,122%	50,0%
<b>2. Conservation et gestion des ressources naturelles</b>	17472,2	1,0%	63,3%	10136,5	0,561%	36,7%
Agriculture	2404,7	0,1%	21,3%	8907,9	0,493%	78,7%
Développement rural	751,2	0,0%	38,8%	1183,8	0,065%	61,2%
Pêche	43,3	0,0%	56,1%	33,8	0,002%	43,9%
Environnement	14273,1	0,8%	99,9%	10,9	0,001%	0,1%
<b>3. Citoyenneté, liberté, sécurité et justice, Santé</b>	175068,4	9,7%	99,9%	92,6	0,005%	0,1%
4. Actions extérieures	41513,8	2,3%	100,0%	0,0	0,000%	0,0%
5. Administration	109072,8	6,0%	99,6%	423,6	0,023%	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>886876,1</b>	<b>49,1%</b>	<b>98,5%</b>	<b>13496</b>	<b>0,747%</b>	<b>1,5%</b>

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

Une analyse du montant des dépenses communautaires réparties attribuées à la France en 2006 permet de faire apparaître d'utiles ordres de grandeur suivants, qui permettent tout d'abord de constater que la **part relative des dépenses communautaires réparties** dans les dépenses publiques totales est **extrêmement limitée en moyenne (1,5%) et dans la plupart des domaines**.

On peut également remarquer que la **part relative des dépenses communautaires réparties dans les dépenses publiques totales est plus substantielle dans quelques domaines** :

- **l'agriculture** : plus des  $\frac{3}{4}$  du total, si l'on s'en tient aux aides directes aux agriculteurs (voir précisions sur ce point « Partie 2 », paragraphe 2.4.2.) ;
- le **développement rural** : environ 60% du total ;
- la **pêche** : environ 43% du total ;
- les **actions structurelles et de cohésion** : environ la moitié du total, si l'on s'en tient aux seules dépenses cofinancées par l'UE et les autorités publiques françaises (voir précisions sur ce point « Partie 2 », paragraphe 2.3.2.).

A noter que le niveau des dépenses communautaires réparties en matière de **R&D** s'est élevé à 3,3% en 2006, mais qu'il faut également prendre en compte la contribution française aux dépenses européennes non communautaires de R&D pour prendre la vraie mesure de l'eupéanisation de ce secteur (voir § 1.2.6 page 17).

A noter également que la **part relative des dépenses communautaires réparties** au regard des dépenses publiques totales réalisées en France **peut être plus substantielle si l'on s'en tient à des domaines d'intervention très précis** : elle s'est par exemple montée à 10% en 2006 pour le financement de la seule recherche par projets, ou à plus de 40% pour le financement de la mobilité européenne des jeunes.

A noter enfin que les **dépenses d'aide humanitaire et d'aide publique au développement** ne sont pas mentionnées dans le tableau ci-dessus dès lors qu'elles ne sont pas « réparties » entre les Etats membres mais réalisées en dehors du territoire de l'UE. On rappellera simplement pour mémoire que le niveau des dépenses communautaires dans ces secteurs est lui aussi relativement substantiel au regard des dépenses publiques réalisées par les Etats membres, dont la France (en 2006, les dépenses communautaires d'aide humanitaire et d'aide publique au développement s'élevaient à près de 7300 millions d'euros et celles réalisées par la France à plus de 8500 millions d'euros).

### 1.3.3 - Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses nationales de chaque Etat membre

#### a - Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses nationales de chaque Etat membre (protection sociale incluse)

Les dépenses communautaires opérationnelles réparties dans les Etats membres représentent en moyenne **1,88%** des dépenses publiques de ces mêmes Etats.

Ce **niveau moyen varie fortement selon les pays** :

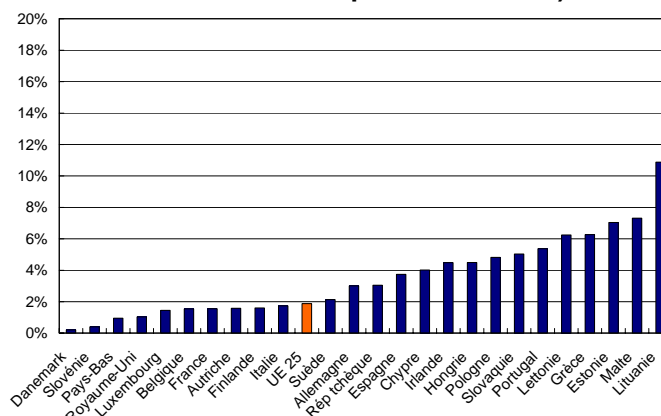
- d'une part parce que ces dépenses communautaires sont réparties de manière différenciée ;
- d'autre part parce que les pays de l'UE présentent des niveaux de dépenses publiques nationales assez hétérogènes.

Trois groupes de pays peuvent être distingués :

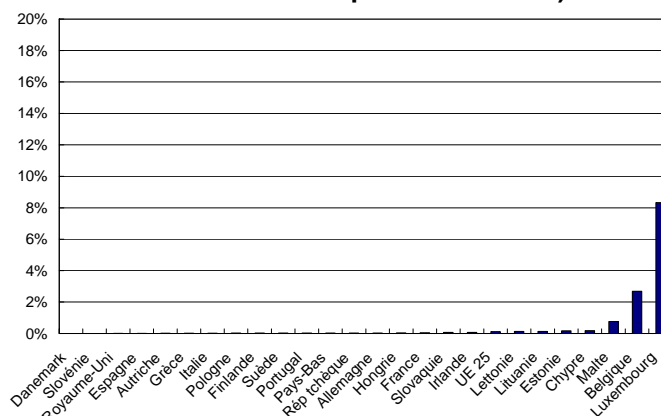
- **7 pays bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant 5% de leurs dépenses publiques nationales hors protection sociale** : il s'agit des 3 pays baltes, de la Grèce, de Malte, du Portugal et de la Slovaquie, la Lituanie obtenant la contribution relative la plus importante (à hauteur de 10,88%) ;
- **8 autres pays** bénéficient d'un niveau de dépenses opérationnelles au dessus de la moyenne européenne de 1,88%, et **compris entre 2% et 5% de leurs dépenses publiques nationales** : Pologne (4,82%) Espagne, Irlande, Hongrie, Chypre, République tchèque, Allemagne et Suède (2,14%).
- les **10 autres pays** de l'UE bénéficient de dépenses opérationnelles d'un **niveau inférieur à 1,84% de leurs dépenses publiques nationales** et variant de 1,73% (Italie) à 0,21% (Danemark), ce chiffre s'établissant à 1,58% pour la France.

La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (au total 4,23% des dépenses publiques nationales) et le Luxembourg (9,79%), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

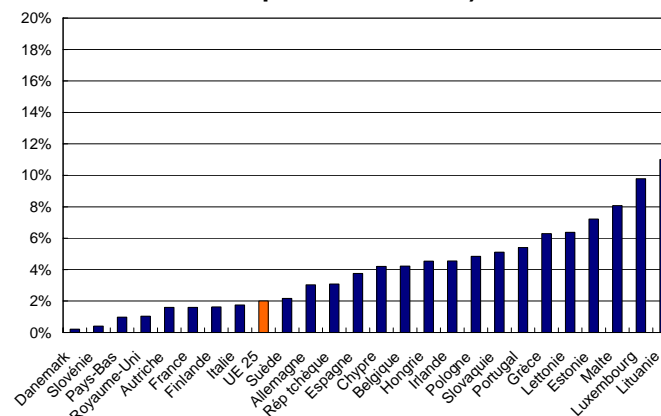
**Dépenses communautaires opérationnelles réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses nationales de chaque Etat membre)**



**Dépenses communautaires administratives réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses nationales de chaque Etat membre)**



**Dépenses communautaires totales réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses nationales de chaque Etat membre)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS



## b - Poids des « dépenses communautaires réparties » en % des dépenses nationales de chaque Etat membre (hors protection sociale et santé)

Les dépenses communautaires opérationnelles réparties dans les Etats membres représentent en moyenne **4,52%** des dépenses publiques de ces mêmes Etats **hors protection sociale et santé**.

**Ce niveau moyen varie fortement selon les pays :**

- d'une part parce que ces dépenses communautaires sont réparties de manière différenciée ;
- d'autre part parce que les pays de l'UE présentent des niveaux de dépenses publiques nationales assez hétérogènes.

**Trois groupes de pays** peuvent être distingués :

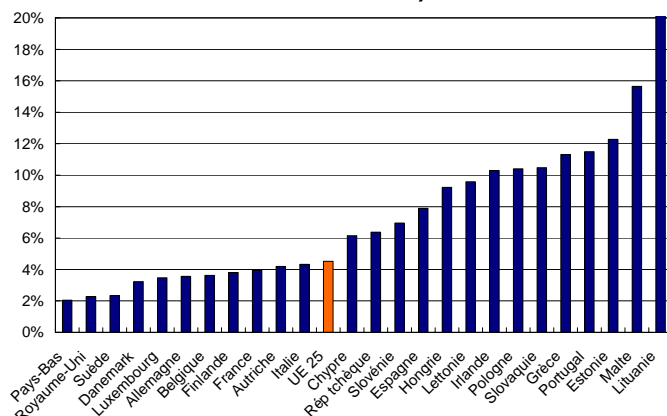
- **7 pays** bénéficient de dépenses communautaires opérationnelles dépassant **10% de leurs dépenses publiques nationales hors protection sociale** : il s'agit de l'Irlande (10,3%), de la Pologne, de la Slovaquie, du Portugal, de l'Estonie, de Malte et de la Lituanie, ce dernier pays obtenant la contribution relative la plus importante (à hauteur de 20,78%) ;

- **7 autres pays** bénéficient d'un niveau de dépenses opérationnelles au dessus de la moyenne européenne de 4,52%, et **compris entre 5% et 10% de leurs dépenses publiques nationales hors protection sociale** : Lettonie (9,58%), Hongrie, Grèce, Espagne, Slovaquie, République tchèque et Chypre (6,15%).

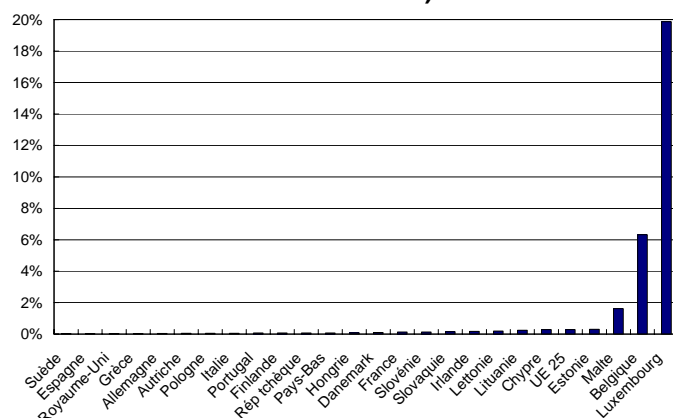
- les **11 autres pays** de l'UE bénéficient de dépenses opérationnelles d'un **niveau inférieur à 4,52% de leurs dépenses publiques nationales hors protection sociale** et variant de 4,32% (Italie) à 2,05% (Danemark), ce chiffre s'établissant à 4,16% pour la France.

La prise en compte de la répartition des dépenses administratives ne modifie significativement cet état des lieux que pour la Belgique (au total 9,95% des dépenses publiques nationales hors protection sociale) et le Luxembourg (23,35%), qui accueillent le siège des principales institutions communautaires.

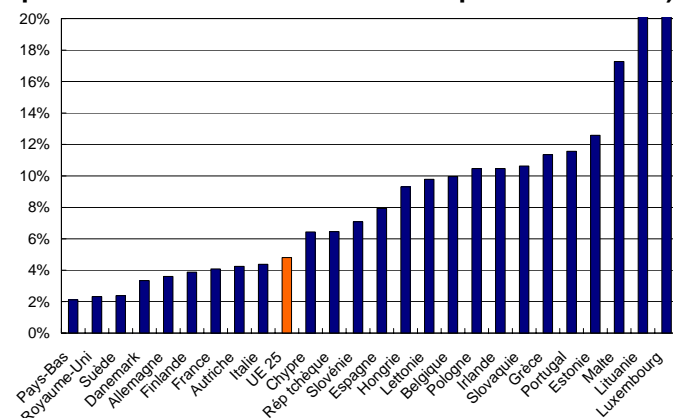
**Dépenses communautaires opérationnelles réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses nationales hors protection sociale et santé de chaque Etat membre)**



**Dépenses communautaires administratives réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses nationales hors protection sociale et santé de chaque Etat membre)**



**Dépenses communautaires totales réparties par Etat membre en 2006 (en % des dépenses nationales hors protection sociale et santé de chaque Etat membre)**



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

### 1.3.4 - Poids des « dépenses communautaires réparties » par rubrique du cadre financier pour chaque Etat membre en % de la dépense totale par rubrique

La part moyenne des dépenses communautaires réparties au regard de la dépense totale réalisée sur le territoire des Etats membres de l'UE dans chaque rubrique est :

- substantielle dans la rubrique « conversation et gestion des ressources naturelles » (32,9 % des dépenses totales en moyenne) ;
- importante dans la rubrique « cohésion » (18,4% des dépenses totales en moyenne) ;
- très limitée dans les rubriques « compétitivité », y compris hors protection sociale (0,2% protection sociale incluse et 0,8 % hors protection sociale), « liberté, sécurité, justice etc. », y compris hors santé (0,1% santé incluse et 0,3 % hors santé).

Ce constat global laisse apparaître de larges disparités entre Etats membres pour l'ensemble des rubriques.

Dans la rubrique **compétitivité (hors protection sociale)**, le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

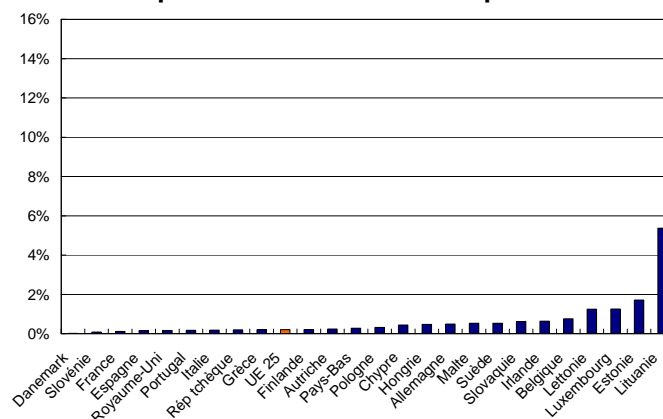
- inférieur à la moyenne (0,8%) et particulièrement faible pour 10 Etats membres, dont la France ;
- supérieur à la moyenne pour les 15 autres pays, mais il ne dépasse 3% de la dépense totale que pour trois de ces pays (à hauteur de 15% pour la Lituanie).

Dans la rubrique « **cohésion** » (y inclus logement), le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

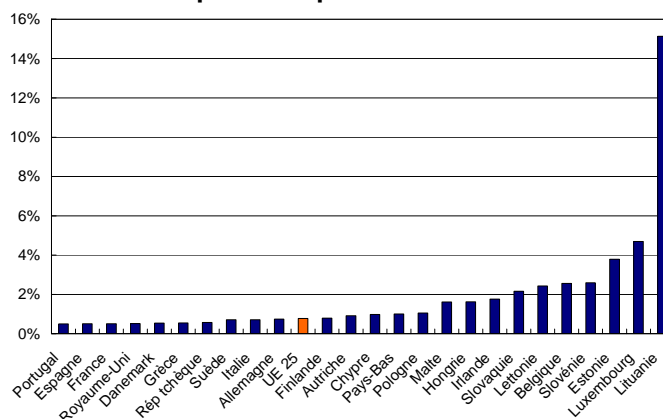
- inférieur à la moyenne (18,4%) pour 10 Etats membres ;
- supérieur à la moyenne pour les 15 autres pays, dont la France et dépasse 40% de la dépense totale que 4 de ces pays (à hauteur de 49,3 % pour l'Estonie).

Poids des dépenses communautaires réparties par rubrique du cadre financier pour chaque Etat membre (en % de la dépense totale par rubrique) :

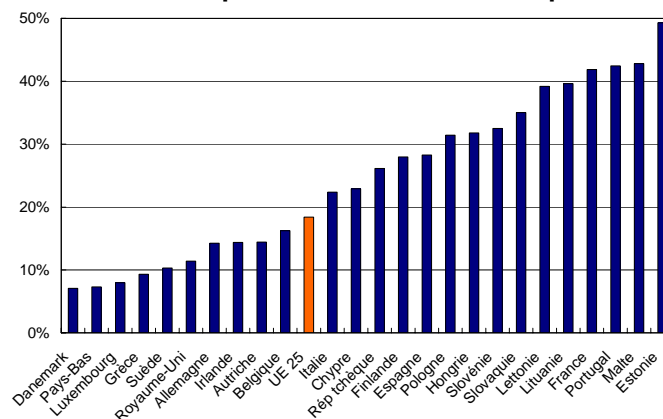
Rubrique 1a. : Compétitivité pour la croissance et l'emploi



Rubrique 1a. : Compétitivité pour la croissance et l'emploi hors protection sociale



Rubrique 1b : Cohésion pour la croissance et l'emploi



Dans la rubrique « conservation et gestion des ressources naturelles », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

- inférieur à la moyenne (32,9 %) dans 11 Etats membres ; il est inférieur à 10% à Malte et au Luxembourg et inférieur à 20% au Royaume Uni et aux Pays-Bas ;
- supérieur à la moyenne pour les 14 autres pays, dont la France : il dépasse le seuil de 50% des dépenses pour trois de ces pays (Irlande, Portugal et Grèce) et le seuil de 40% des dépenses pour 6 autres.

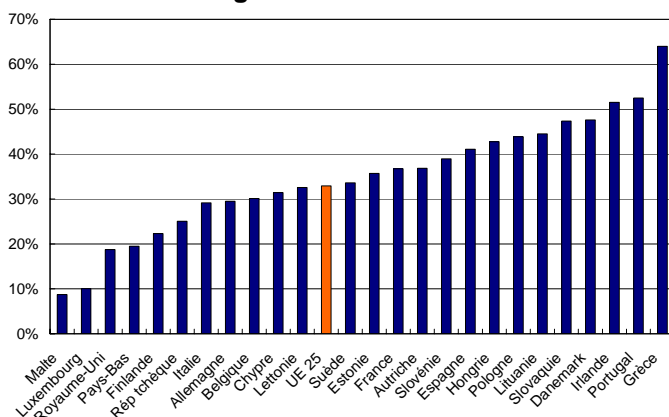
Dans la rubrique « liberté, sécurité, justice etc. », le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales est :

- inférieur à la moyenne (0,1%) dans 8 Etats membres, dont la France ;
- supérieur à la moyenne pour les 17 autres pays mais ne dépasse le seuil très bas de 1% des dépenses que pour 5 ces pays (Chypre, Lituanie, Lettonie, Malte et Suède).

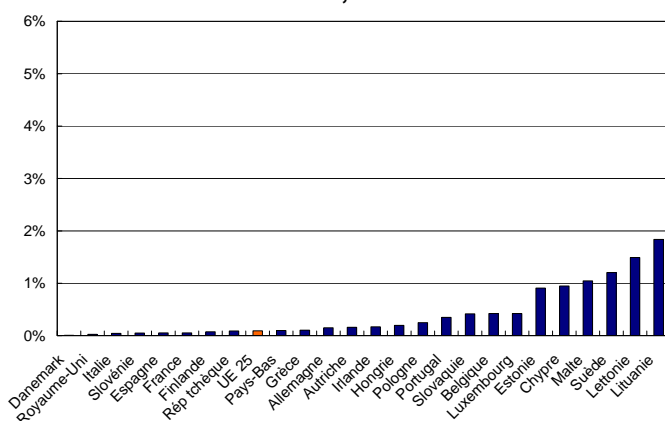
La non prise en compte des dépenses de santé augmente légèrement le poids des dépenses communautaires réparties dans les dépenses totales, mais celle-ci ne dépasse le seuil très bas de 3% que dans 2 pays (Malte et Lituanie).

## Poids des dépenses communautaires réparties par rubrique du cadre financier pour chaque Etat membre (en % de la dépense totale par rubrique)

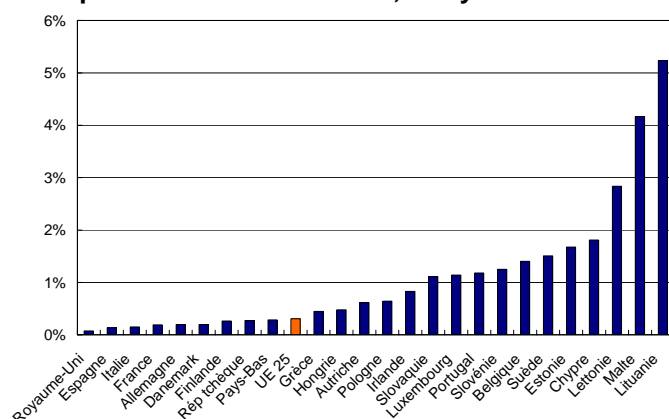
### Rubrique 2 : Conservation et gestion des ressources naturelles



### Rubrique 3 : Liberté et sécurité, Citoyenneté et culture, Santé



### Rubrique 3 : Liberté et sécurité, Citoyenneté et culture



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

### 1.3.5 - Poids des « dépenses communautaires réparties » par rubrique du cadre financier pour chaque Etat membre en % de la dépense nationale par rubrique

Les dépenses communautaires opérationnelles réparties dans les Etats membres représentent en moyenne **1,88%** des dépenses publiques de ces mêmes Etats.

Ce constat global laisse tout d'abord apparaître de **larges variations selon les rubriques du cadre financier** dès lors que les dépenses communautaires réparties représentent en moyenne :

- **49,1%** des dépenses nationales dans la rubrique « **conversation et gestion des ressources naturelles** » ;
- **22,5%** des dépenses nationales dans la rubrique « **cohésion** » ;
- moins de 1% des dépenses publiques nationales dans les autres rubriques (0,7% pour « **compétitivité** » hors protection sociale et 0,1% pour « **liberté, sécurité, justice etc.** »).

Pour chaque rubrique, ce constat global laisse également apparaître de **très fortes disparités selon les Etats membres**.

Dans la **rubrique compétitivité (hors protection sociale)**, le poids des dépenses communautaires réparties au regard des dépenses nationales dans la même rubrique varie ainsi de :

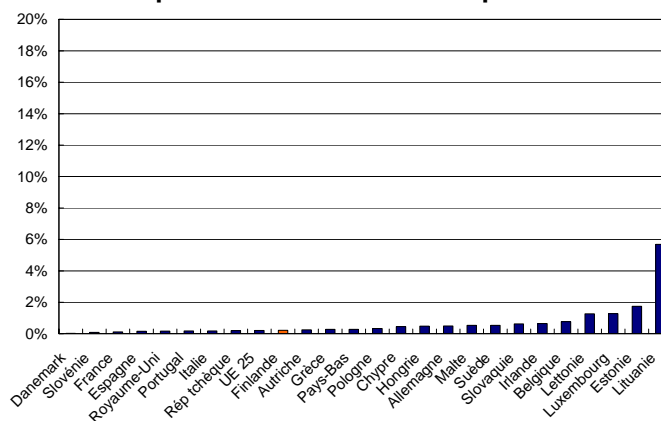
- moins de 1% dans des pays comme la France, l'Espagne ou l'Allemagne ;
- environ 2% en Slovaquie, Lettonie, Belgique et Slovénie ;
- plus de 4% en Estonie et au Luxembourg et près de 18% en Lituanie.

Dans la rubrique « **cohésion** » (y inclus le logement), le poids des dépenses communautaires réparties au regard des dépenses nationales dans la même rubrique varie de :

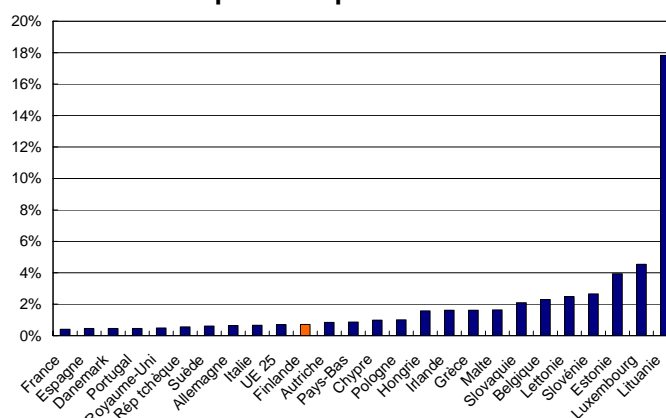
- moins de 10% dans des pays comme le Danemark et les Pays-Bas ;
- environ 50% dans des pays comme la Hongrie et la Slovaquie ;
- plus de 70% en France, au Portugal et à Malte, jusqu'à près de 100% en Estonie (ce qui signifie que le niveau des dépenses communautaires réparties est quasiment identique à celui des dépenses nationales).

#### Poids des dépenses communautaires réparties par rubrique du cadre financier pour chaque Etat membre (en % de la dépense nationale par rubrique)

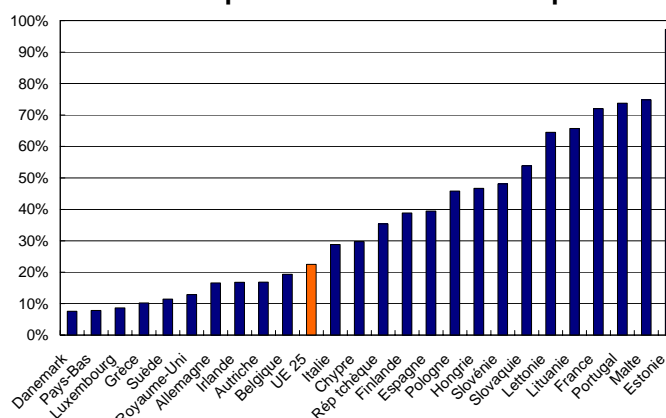
##### Rubrique 1a : Compétitivité pour la croissance et l'emploi



##### Rubrique 1a : Compétitivité pour la croissance et l'emploi hors protection sociale



##### Rubrique 1b : Cohésion pour la croissance et l'emploi



Dans la rubrique « conservation et gestion des ressources naturelles », le poids des dépenses communautaires réparties au regard des dépenses nationales dans la même rubrique est plus substantiel même si là encore très hétérogène puisqu'il est :

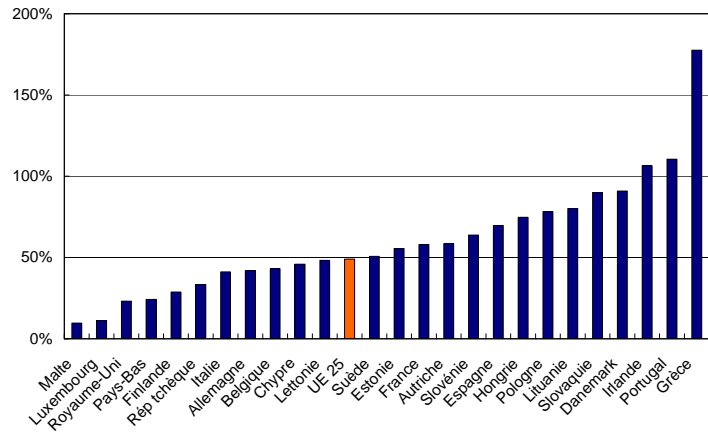
- inférieur à la moyenne (50%) dans 11 Etats membres, dont Malte, le Royaume Uni et les Pays-Bas ;
- supérieur à la moyenne pour les 14 autres pays, dont la France, pour lequel il se situe légèrement au dessus de 50% ;
- supérieur à 100% en Irlande, au Portugal et en Grèce, ce qui signifie que le poids des dépenses communautaires réparties excède celui des dépenses nationales dans cette rubrique.

Dans la rubrique « liberté, sécurité, justice etc. », le poids des dépenses communautaires réparties au regard des dépenses nationales dans la même rubriques est à la fois très limité et variable :

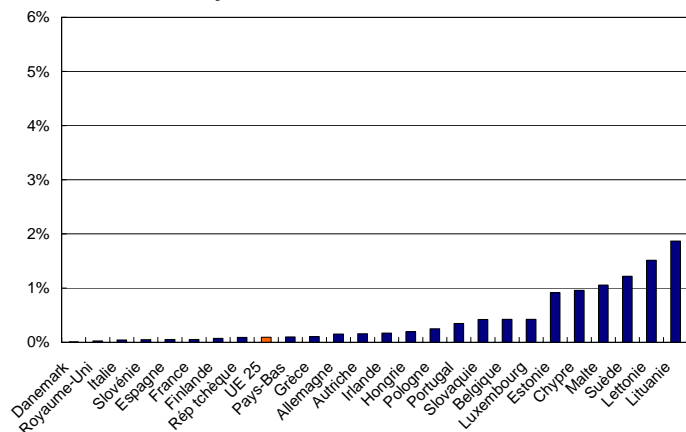
- il est inférieur à la moyenne européenne dans 8 Etats membres, dont la France ;
- il n'est égal ou supérieur à 1% des dépenses publiques nationales dans la rubrique que pour les trois pays baltes, la Suède, Chypre et Malte.

### Poids des dépenses communautaires réparties par rubrique du cadre financier pour chaque Etat membre (en % de la dépense nationale par rubrique)

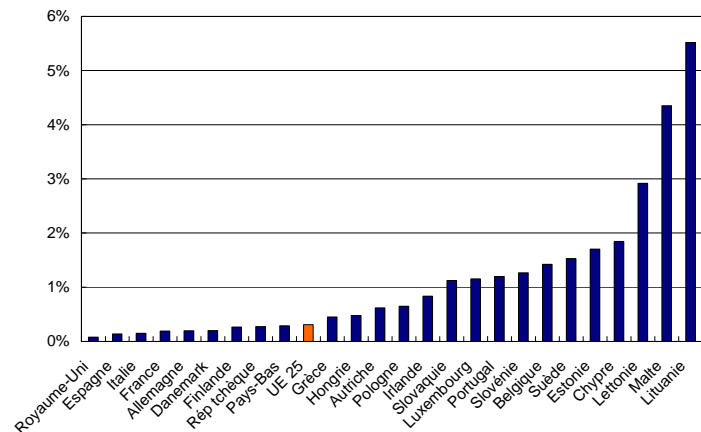
#### Rubrique 2 : Conservation et gestion des ressources naturelles



#### Rubrique 3 : Liberté et sécurité, Citoyenneté et culture, Santé



#### Rubrique 3 : Liberté et sécurité, Citoyenneté et culture



Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Commission européenne, Eurostat, OCDE, calculs CAS

## **Partie 2**

### **Les dépenses publiques communautaires et nationales : visions sectorielles**

## Les dépenses publiques sectorielles dans l'UE : principaux enseignements

### 1 – Les dépenses publiques européennes traduisent différents niveaux de priorités sectorielles :

- avec **41,4% du total**, les dépenses consacrées à la **gestion des changements sociaux** constituent le premier secteur de dépenses (39.7 % pour les dépenses de protection sociale et 1.6 % pour les politiques actives du marché du travail) ;
- les dépenses consacrées à la **santé (14%)** et à l'**éducation et formation (11%)** constituent deux autres postes relativement substantiels ;
- les dépenses relatives à l'**administration (6,5%)** et au **service de la dette (5,8%)** se situent à un niveau moindre ;
- viennent ensuite les dépenses consacrées au domaine « **liberté, sécurité et justice** » (**3,9%**) et au secteur « **politique étrangère/défense (3,4%)** ;
- viennent enfin une série de dépenses d'un niveau limité respectivement réalisées en matière d'**énergie et de transport (2,2%** du total), de **recherche et développement (1,5%)**, d'**agriculture (1,1%)** et de **cohésion (1,1%)**.

### 2 – La répartition sectorielle des dépenses publiques européennes est relativement proche de la structure constatée aux USA, au Canada, au Japon et en Suisse :

- la hiérarchie sectorielle des dépenses est identique à celle constatée aux USA, au Canada et en Suisse pour les trois premières rubriques du cadre financier ;
- les différences concernent d'une part les dépenses liées aux ressources naturelles (dont l'agriculture), qui sont au 6<sup>ème</sup> rang en Europe, au 5<sup>ème</sup> rang aux USA et au 4<sup>ème</sup> rang au Canada et en Suisse, d'autre part les dépenses liées aux relations extérieures, qui sont au 4<sup>ème</sup> rang en Europe et aux USA, mais au 6<sup>ème</sup> rang au Canada et en Suisse.

### 3 – Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est globalement supérieur à celui constaté aux USA, au Canada, au Japon et en Suisse dans de nombreux secteurs :

- en matière de « **gestion des changements sociaux** » (y compris la protection sociale) : 18,95% du PIB en UE, soit un niveau supérieur à celui enregistré au Canada (5,38%) et aux USA (5,65%) et en Suisse (12,12%) ; idem sur le seul domaine « **protection sociale** » : 18,2% du PIB en 2006, contre 7,1% aux USA, 7,8% au Canada et 7,1% en Suisse ;
- dans le secteur de l'**éducation et de la formation** : 5,18% du PIB en UE, contre 3,79% au Canada et 4% aux USA - mais 10,7% en Suisse ;
- en matière de **R&D** : 0,7% du PIB, soit un niveau supérieur à celui constaté aux Etats-Unis et au Canada - mais inférieur à celui constaté au Japon ;
- en matière de **santé** : 6,52% du PIB en UE, soit un niveau supérieur à celui du Canada (5,23% du PIB) et des USA (5,98%) – mais inférieur à celui enregistré en Suisse (7,75%).
- en matière d'**aide au développement et d'aide humanitaire** : 0,5% du PIB dans l'UE contre 0,14% aux USA et 0,17% au Canada (la Suisse se situant également à 0,5%).
- les interventions budgétaires européennes affectées à l'**agriculture** se sont élevées à 0,5% du PIB, contre 0,2% aux USA et 0,38% au Canada, mais 2,39% en Suisse. La prise en compte des « concours publics à l'agriculture » plus indirects conduit à constater que l'UE accorde un niveau de soutien comparable à celui accordé par le Japon et d'environ 25% supérieur à celui accordé par les USA et le Canada.
- les dépenses publiques européennes affectées au secteur « **citoyenneté et culture** » se sont élevées à 1,05% du PIB, soit un niveau très supérieur à celui enregistré au USA (0,17% du PIB), supérieur à celui constaté au Canada (0,65%) mais nettement inférieur à celui enregistré en Suisse (1,51%).

### 4 – Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est globalement inférieur à celui constaté aux USA, au Canada, au Japon et en Suisse dans quelques secteurs :

- dans le secteur « **liberté, sécurité et justice** », avec des dépenses européennes qui se sont élevées à 1,77% du PIB, contre 2,93% en Suisse et 2% au Canada – mais 1,57% aux USA ;
- les dépenses publiques européennes affectées à la « **conservation et à la gestion des ressources naturelles** » se sont élevées à 1,36% du PIB, soit un niveau inférieur à celui constaté au Canada (1,57%) et en Suisse (4,35%), mais supérieur à celui enregistré au USA (0,32%) ;

- les dépenses publiques européennes affectées à la **défense** se sont élevées à 1,55% du PIB, soit un niveau inférieur à celui constaté aux USA (3,15%) et en Suisse (1,74%), même si supérieur à celui enregistré au Canada (0,25% du PIB).

#### **5 – Le niveau des dépenses publiques européennes en 2006 est dans une situation intermédiaire au regard de ceux constatés aux USA, au Canada, au Japon et en Suisse dans quelques secteurs :**

- en matière de « **compétitivité pour la croissance et l'emploi** » hors protection sociale : dépenses publiques égales à 7,7% du PIB en UE, contre 7,3% aux USA, 7,9% au Canada (7,9%) et 10,4% en Suisse ;
- en matière d'**enseignement supérieur** : dépenses publiques égales à 1% du PIB dans l'UE, soit un niveau comparable à celui enregistré aux USA, supérieur à celui constaté au Japon (0,5%) mais inférieur à celui enregistré au Canada (1,4%) et en Suisse (1,4%) ;
- en matière de « **cohésion régionale et de logement** » : 1,5% du PIB en UE, contre 0,32% aux USA, 1,48% au Canada et 2,26% en Suisse ;
- en matière d'**environnement** : les dépenses publiques européennes se sont élevées à 0,7% du PIB, soit un niveau trois fois supérieur à celui constaté aux USA, comparable à celui du Canada mais presque de moitié inférieur à celui constaté au Japon.
- en matière de « **relations extérieures** » : 2% du PIB de l'UE, contre plus de 4% du PIB aux USA, 1,5% en Suisse et 0,4% au Canada.

#### **6 – Les dépenses européennes sont très majoritairement réalisées au niveau des Etats membres**

- les **dépenses publiques européennes sont majoritairement réalisées au niveau « régional »** (Etats membre) dans les 6 rubriques du cadre financier de l'UE, alors qu'elles sont à l'inverse majoritairement réalisées au niveau central aux USA (dans les 6 rubriques), au Canada (dans 3 rubriques) et en Suisse (dans 2 rubriques) ;
- si l'on raisonne hors **protection sociale et santé**, l'analyse précédente est modifiée pour 2 rubriques (1a et 3) aux Etats-Unis et au Canada, rubriques dans lesquelles les dépenses restantes sont désormais majoritairement décentralisées. On constate alors que les dépenses de compétitivité hors protection sociale sont partout majoritairement réalisées au niveau régional, même si à des degrés divers (99,1 % dans l'UE, 75,4 % aux USA, 88,3% au Canada et 73,4 % en Suisse).

#### **7 – Les dépenses communautaires sont très limitées au regard des dépenses nationales dans de nombreux secteurs et plus substantielles dans quelques autres :**

- la **dépense publique européenne est réalisée de manière quasi exclusive au niveau des Etats membres dans de nombreux secteurs** : énergie et transports (99%) ; éducation et formation (99%) ; « compétitivité et innovation » (97%) ; gestion des changements sociaux ((99%) ; logement (100%) ; environnement (99%) ; liberté, sécurité et justice (99%) ; citoyenneté et culture (99%) ; santé (99%) ; politique étrangère et défense (99%).
- la **dépense publique européenne est partiellement communautarisée dans trois secteurs** : aide publique au développement (11,6% des dépenses totales réalisées au niveau communautaire) ; aide humanitaire (36,7%) ; à un degré moindre, recherche et développement technologique (6,9%).
- la **dépense publique européenne est fortement communautarisée dans quatre secteurs** : agriculture (72% des interventions budgétaires directes réalisées au niveau communautaire) ; pêche (71,8%) ; développement rural (67%) ; « politique structurelle et de cohésion » (50%).

#### **8 – La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (Etats membres) et niveau « central » (UE) est globalement atypique au regard de celle constatée aux USA, au Canada et en Suisse :**

- dans la rubrique « **cohésion et logement** » : 83,6% des dépenses européens sont réalisées au niveau régional, alors que ces dépenses sont très fortement centralisées aux USA, au Canada et en Suisse ;
- dans la rubrique « **relations extérieures** » : 96% des dépenses ont été réalisées par les Etats membres de l'UE en 2006, alors que la quasi-intégralité des dépenses de relations extérieures est à l'inverse centralisée aux USA, au Canada et en Suisse ;
- à un degré moindre, dans la rubrique « **liberté, sécurité, justice etc.** », où les dépenses sont centralisées à hauteur de 0,1% dans l'UE, 3,8% en Suisse, 29,3% au Canada et 54,1% aux USA.



## 9 – Le caractère atypique de la répartition des dépenses publiques européennes entre niveau central et niveau régional peut également être constaté au sein des différentes rubriques du cadre financier :

- les dépenses publiques européennes de **recherche&développement** sont engagées de manière très massive au niveau national et seulement à hauteur de 5,42% au niveau communautaire : cette situation contraste fortement avec celles du Canada (84% des dépenses au niveau central), des USA (89%) et de la Suisse (100%) ;
- 83% des dépenses publiques européennes de **cohésion régionale et du logement** ont été engagées par les Etats membres (contre 16,4% à l'UE), alors que ces dépenses sont beaucoup plus fortement centralisées au Canada (81%), aux USA (84%) et en Suisse (100%) ;
- les dépenses publiques européennes affectées à **l'aide au développement et à l'aide humanitaire** ont été réalisées au niveau européen à hauteur de 12,6% : aux Etats-Unis, au Canada et en Suisse, la quasi intégralité de ces dépenses est réalisée au niveau central ;
- la quasi intégralité des dépenses publiques européennes de « **gestion des changements sociaux** » est engagée par les Etats membres, ce qui contraste avec les situations de la Suisse (où les dépenses centrales représentent 40% du total), du Canada (55%) et des USA (85%) ;
- la quasi intégralité des dépenses publiques européennes **d'énergie et de transports** est réalisée par les Etats membres : cette situation contraste avec celles du Canada (où les dépenses centrales représentent 12% du total), des USA (36%) et de la Suisse (47%) ;
- la quasi intégralité des dépenses publiques européennes **d'éducation et de formation** est engagée par les Etats membres, ce qui contraste avec la situation du Canada (où les dépenses centrales représentent 6,3% du total), des USA (10,25%) et de la Suisse (11,47%).

## 10 – La répartition des dépenses européennes entre niveau « régional » (Etats membres) et niveau « central » (UE) est en ligne avec celle constatée aux USA, au Canada et en Suisse dans quelques secteurs :

- la répartition des dépenses européennes de « **conservation et gestion des ressources naturelles** » entre niveau central (34,5% et régional (65,5%) est comparable avec la répartition constatée au Canada (33% des dépenses au niveau central) et en Suisse (36,2% des dépenses au niveau central), la part des dépenses centrales étant en revanche de 71% aux USA ;
- les interventions budgétaires directes au profit de **l'agriculture** sont majoritairement réalisées au niveau central en UE (72%), au Canada (52,4%), en Suisse (54,7%) et aux USA (82,8%) ;
- une large partie des dépenses du secteur « **liberté, sécurité et justice** » est réalisée au niveau « régional » : à hauteur de plus de 99% en UE, de 91% en Suisse, de 84% aux USA – seul le Canada se distinguant à 43,2% ;
- la quasi intégralité des dépenses publiques européennes du secteur « **citoyenneté et culture** » est réalisée par les Etats membres : les dépenses régionales sont également largement dominantes en Suisse (10,2%), aux USA (16,3%) et au Canada (28,9%).
- la quasi intégralité des dépenses publiques européennes de **santé** est réalisée par les Etats membres : les dépenses régionales sont également très largement dominantes en Suisse (99%) et au Canada (81%) – les USA se distinguant avec un niveau de dépenses centrales de 65,2%.

## 2.1 – Les dépenses publiques européennes par secteurs : vue d'ensemble

### 2.1.1 - Les dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier

En 2006, les dépenses publiques européennes ont été :

- majoritairement consacrées à des dépenses pour la croissance et la compétitivité (57% des dépenses) ;
- puis à des dépenses dédiées au secteur liberté, sécurité, justice etc. (20% des dépenses) ;
- ensuite à des dépenses de relations extérieures, y inclus la défense (4% des dépenses).
- enfin aux dépenses de cohésion (3% des dépenses)
- et aux dépenses dédiées à la conservation des ressources naturelles, dont l'agriculture (3% des dépenses).

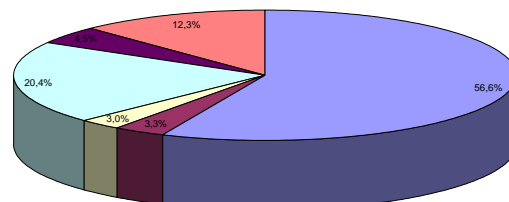
Cette hiérarchie des dépenses publiques totales est identique en UE, aux USA, en Canada et en Suisse pour les trois premiers postes de dépenses.

Cette hiérarchie est en revanche différente pour les deux autres secteurs :

- les dépenses liées aux ressources naturelles sont ainsi au 6ème rang en Europe, au 5ème rang aux USA et au 4ème rang au Canada et en Suisse ;
- les dépenses liées aux relations extérieures sont au 4ème rang en Europe et aux USA, mais au 6ème rang au Canada et en Suisse

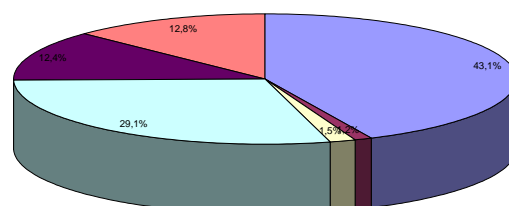
Dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier en 2006 (en % de la dépense totale)

#### Union Européenne



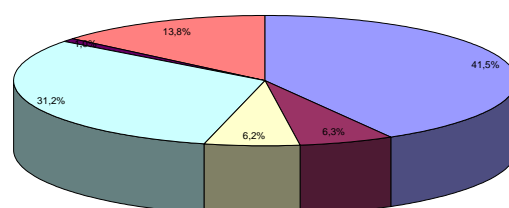
■ 1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi ■ 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi  
 □ 2. Conservation et gestion des ressources naturelles □ 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé  
 ■ 4. Relations extérieures ■ 5. Administration

#### Etats-Unis



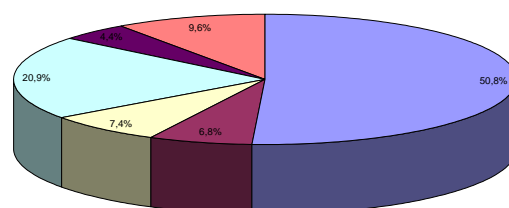
■ 1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi ■ 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi  
 □ 2. Conservation et gestion des ressources naturelles □ 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé  
 ■ 4. Relations extérieures ■ 5. Administration

#### Canada



■ 1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi ■ 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi  
 □ 2. Conservation et gestion des ressources naturelles □ 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé  
 ■ 4. Relations extérieures ■ 5. Administration

#### Suisse



■ 1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi ■ 1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi  
 □ 2. Conservation et gestion des ressources naturelles □ 3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé  
 ■ 4. Relations extérieures ■ 5. Administration

## 2.1.2 – Les dépenses publiques totales par secteur

En 2006, **plus de la moitié** des dépenses publiques européennes a été consacrée à **la gestion des changements sociaux** (41,4 % dont 39,7 % à la protection sociale et 1,6 % aux politiques actives du marché du travail) **et à la santé** (14%).

Les postes de dépenses suivants sont respectivement :

- l'éducation et la formation (11%) ;
- l'administration (6,5%) ;
- le service de la dette (5,8%) ;
- le domaine « liberté, sécurité et justice » (3,9%) ;
- enfin le secteur PESC/défense (3,4%).

A noter également que :

- les dépenses en matière d'énergie et de transport se sont élevées à 2,2% des dépenses publiques européennes totales,
- les dépenses de R&D se sont élevées à 1,5% des dépenses publiques totales ;
- les dépenses agricoles et les dépenses structurelles et de cohésion représentent chacune 1,1% des dépenses publiques totales.

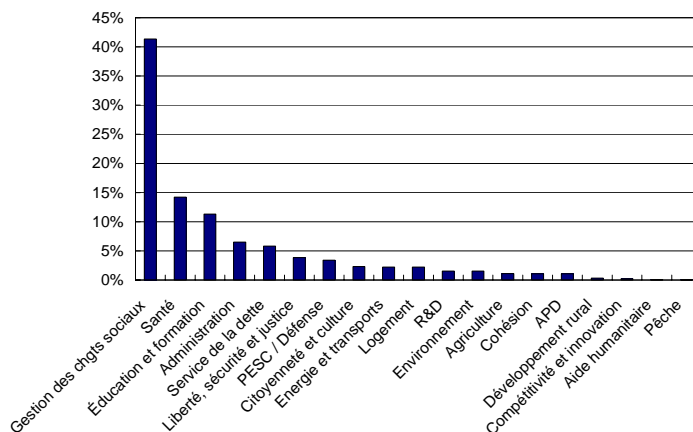
Si on **exclut les dépenses de protection sociale et de santé**, on constate que la ventilation sectorielle des dépenses publiques européennes s'est établie comme suit en 2006 :

- **l'éducation et la formation (24,6%)** ;
- l'administration (14,1%) ;
- le service de la dette (12,3%) ;
- le domaine « liberté, sécurité et justice » (8,4%) ;
- le secteur **PESC/défense (7,4%)**.

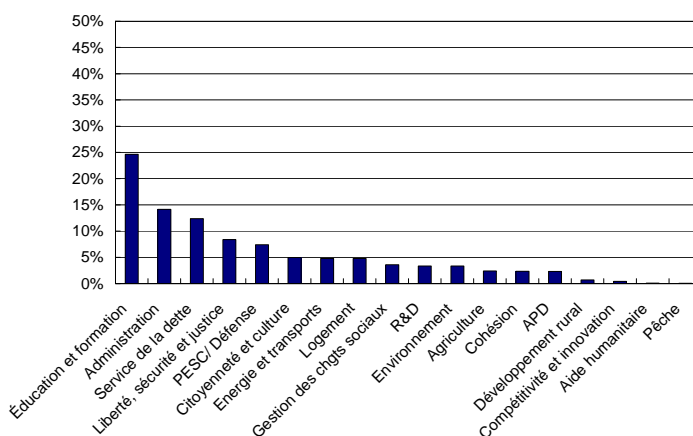
A noter également que :

- les dépenses en matière d'énergie et de transport se sont élevées à 4,8% des dépenses publiques européennes totales hors protection sociale et santé,
- les dépenses de **R&D** se sont élevées à **3,3%** des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé;
- les **dépenses agricoles et les dépenses structurelles et de cohésion** représentent **2,4%** et **2,3%** des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé.

### Dépenses publiques totales par secteur dans l'UE en 2006 (en % des dépenses publiques totales)



### Dépenses publiques totales par secteur dans l'UE en 2006 hors protection sociale et santé (en % des dépenses publiques totales)



### Dépenses publiques totales dans l'UE par secteur en 2006 : bilan

	millions euros	% du PIB
Recherche et développement technologique	81086	0,7%
Énergie et transports	116141	1,0%
Éducation et formation	597208	5,2%
Compétitivité et innovation	10293	0,1%
Gestion des changements sociaux	2183487	19,0%
Politique structurelle et de cohésion	56666	0,5%
Logement	116079	1,0%
Agriculture	58174	0,5%
Développement rural	16904	0,1%
Pêche	1019	0,0%
Environnement	80946	0,7%
Liberté, sécurité et justice	203453	1,8%
Citoyenneté et culture	120485	1,0%
Santé (dont Santé des animaux et domaine phytosanitaire)	751494	6,5%
Aide publique au développement	55 542	0,5%
Aide humanitaire	2 074	0,0%
Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) / Défense	179 300	1,6%
Administration	342918	3,0%
Service de la dette	306717	2,7%
Total	5279986	45,8%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, calculs CAS



## 2.1.3 - Répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire pour chaque rubrique du cadre financier

La répartition des dépenses entre niveau « central » (« communautaire » pour l'UE) et niveau « régional » (national pour l'UE) présente de fortes disparités.

Les **dépenses sont majoritairement réalisées au niveau central** dans :

- les 6 rubriques du cadre financier aux USA,
- 3 rubriques au Canada,
- 2 rubriques en Suisse,
- 0 rubrique dans l'UE.

La prise en compte de la répartition des dépenses **hors protection sociale et santé** modifie sensiblement ce constat pour les Etats-Unis pour les deux rubriques concernées (c'est-à-dire les rubriques 1a et 3).

La **spécificité de l'UE** en matière de répartition des dépenses entre niveau central et régional est particulièrement marquée dans les rubriques « **cohésion** » et « **relations extérieures** » pour lesquelles les dépenses sont :

- très fortement centralisées aux USA, en Canada et en Suisse ;
- fortement (83,6% pour la rubrique « cohésion ») et très fortement (96,9% pour la rubrique « relations extérieures ») réalisées au niveau national en UE.

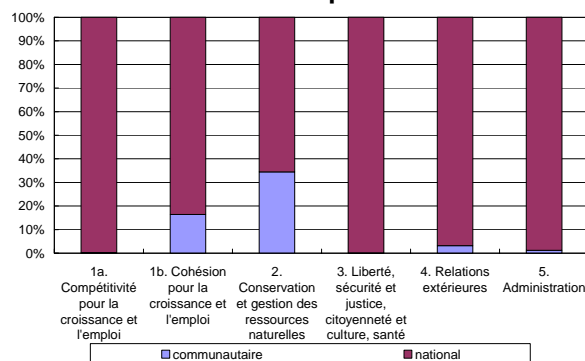
La situation de l'UE dans la rubrique « **conservation et gestion des ressources naturelles** » est relativement en ligne avec celle de deux des trois autres pays. Ces dépenses sont en effet centralisées à hauteur de :

- 34,5% dans l'UE ;
- 33% au Canada ;
- 36,2% en Suisse ;
- 71% aux USA.

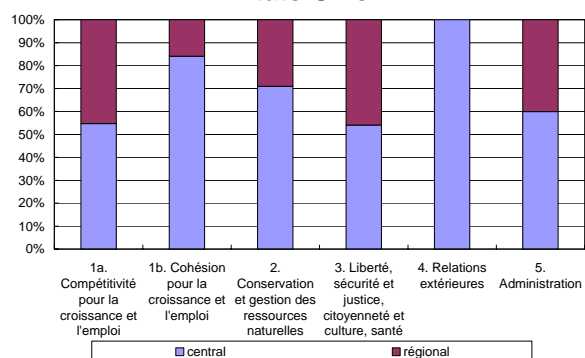
La situation de l'UE dans la rubrique « **liberté, sécurité, justice etc.** » apparaît relativement atypique au regard de celle de deux des trois autres pays. Ces dépenses sont en effet centralisées à hauteur de :

- 0,1% dans l'UE ;
- 3,8% en Suisse ;
- 29,3% au Canada ;
- 54,1% aux USA.

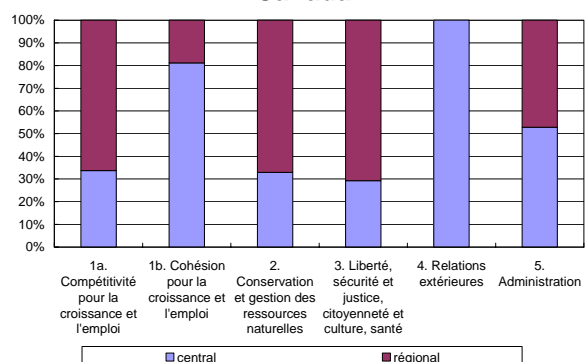
Répartition des dépenses publiques totales par rubrique du cadre financier en 2006 (en % des dépenses publiques totales)  
Union Européenne



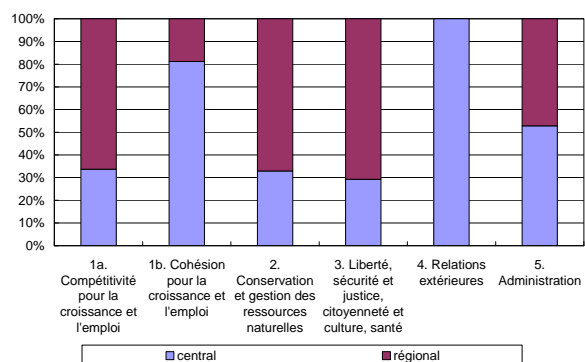
Etats-Unis



Canada



Suisse




**Répartition des dépenses publiques totales  
par rubrique du cadre financier en 2006  
(en % des dépenses publiques totales)**

	UE		Etats-Unis		Canada		Suisse	
	communautaire	national	central	régional	central	régional	central	régional
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	0,3%	99,7%	54,8%	45,2%	33,7%	66,3%	32,3%	67,7%
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	16,4%	83,6%	84,1%	15,9%	81,1%	18,9%	100,0%	0,0%
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	34,5%	65,5%	71,0%	29,0%	33,0%	67,0%	36,2%	63,8%
3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture, santé	0,1%	99,9%	54,1%	45,9%	29,3%	70,7%	3,8%	96,2%
4. Relations extérieures	3,1%	96,9%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	94,1%	5,9%
5. Administration	1,2%	98,8%	60,0%	40,0%	52,8%	47,2%	33,5%	66,5%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

**Répartition des dépenses publiques totales hors protection sociale et santé  
par rubrique du cadre financier en 2006  
(en % des dépenses publiques totales)**

	UE		Etats-Unis		Canada		Suisse	
	communautaire	national	central	régional	central	régional	central	régional
1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	0,9%	99,1%	24,6%	75,4%	11,7%	88,3%	26,6%	73,4%
1b. Cohésion pour la croissance et l'emploi	16,4%	83,6%	84,1%	15,9%	81,1%	18,9%	100,0%	0,0%
2. Conservation et gestion des ressources naturelles	34,5%	65,5%	71,0%	29,0%	33,0%	67,0%	36,2%	63,8%
3. Liberté, sécurité et justice, citoyenneté et culture	0,5%	99,5%	15,7%	84,3%	50,1%	49,9%	8,9%	91,1%
4. Relations extérieures	3,1%	96,9%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	94,1%	5,9%
5. Administration	1,2%	98,8%	60,0%	40,0%	52,8%	47,2%	33,5%	66,5%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, Bureau of Economic Analysis (Etats-Unis), Statistique Canada (Canada), Administration fédérale des finances (Suisse), calculs CAS

## 2.1.4 – Répartition des dépenses entre niveau national et niveau communautaire pour chaque secteur

**Répartition des dépenses publiques totales par secteur en 2006  
(en % de la dépense publique totale par secteur)**

	communautaire	national
Recherche et développement technologique	6,9%	93,6%
Energie et transports	0,9%	99,1%
Éducation et formation	0,1%	99,9%
Compétitivité et innovation	2,7%	97,3%
Gestion des changements sociaux	0,0%	100,0%
Politique structurelle et de cohésion	50,0%	50,0%
Logement	0,0%	100,0%
Agriculture	72,0%	28,0%
Développement rural	67,0%	33,0%
Pêche	71,8%	28,2%
Environnement	0,2%	99,8%
Liberté, sécurité et justice	0,2%	99,8%
Citoyenneté et culture	0,5%	99,5%
Santé	0,1%	99,9%
Aide publique au développement	11,6%	88,4%
Aide humanitaire	36,7%	63,3%
PESC / Défense	0,0%	100,0%
Administration	1,9%	98,1%
Service de la dette	0,0%	100,0%

Sources : JO de l'UE L 71 (14 mars 2008), Eurostat, OCDE, calculs CAS

L'analyse de la répartition des dépenses sectorielles européennes entre niveau communautaire et niveau national fait apparaître de **très fortes disparités** entre :

- des secteurs dans lesquels la **dépense publique européenne est fortement communautarisée\*** : agriculture (72% des dépenses européennes totales) ; pêche (71,8%) ; développement rural (67%) ; politique structurelle et de cohésion (50%).
- des secteurs dans lesquels la **dépense publique européenne est partiellement communautarisée** : aide publique au développement (11,6%) ; aide humanitaire (36,7%) ; à un degré moindre, recherche et développement technologique (6,9%).
- des secteurs dans lesquels la **dépense publique européenne est réalisée de manière quasi exclusive au niveau des Etats membres** : énergie et transports ; éducation et formation ; « compétitivité et innovation » ; logement ; environnement ; liberté, sécurité et justice ; citoyenneté et culture ; santé ; politique étrangère et défense.

\* Les analyses sectorielles qui suivent apportent des précisions, et parfois des nuances, sur l'ensemble des ordres de grandeur chiffrés ici présentés.